

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9479

Mercredi 1<sup>er</sup> Décembre 2021

## L'Etat social et la leçon magistrale de l'USFP

*Abderrahim Chahid : Il est illogique de prétendre à la consolidation des bases  
de l'Etat social tout en s'accrochant à des politiques publiques dépassées*



Le gouvernement Akhannouch se réclame  
d'une acception aussi pauvre que douloureuse

Lire pages 4-5

*Driss Lachgar : Le changement des rapports  
de force en faveur des mouvements de paix à  
l'intérieur d'Israël permettra de trouver une  
issue favorable à la question palestinienne*



Page 2

**Pr. El Mustafa El Fahim**  
*L'hypothèse de l'arrivée  
du variant "Omicron" sur  
le sol marocain est possible*



Page 3

**Les prix du locatif suivent  
une tendance haussière**



Page 10

**Coupe arabe des nations**

Epreuve palestinienne d'entrée  
pour le Onze national



Page 23

*L'USFP représenté par le Premier secrétaire à un événement organisé à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien*

## Driss Lachgar : *Le changement des rapports de force en faveur des mouvements de paix à l'intérieur d'Israël permettra de trouver une issue favorable à la question palestinienne*

Actualité



Dans une allocution à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar a tenu à réitérer le soutien de l'USFP et du peuple marocain envers la cause palestinienne et à plaider pour une issue juste et durable à ce conflit, dans le cadre de la solution à deux États. Il s'est également demandé «comment peut-on mettre fin aux dérives d'Israël et parvenir à une solution acceptable par tous et sur laquelle nous sommes tous d'accord ?». «C'est d'ailleurs ce qui a été souligné dans le message du président palestinien, Mahmoud Abbas, à l'occasion de cette rencontre, et dans celui que S.M le Roi Mohammed VI a adressé au président du Comité des Nations unies pour l'exercice

des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Cheikh Nian. Lesdits messages plaident pour la restauration de la confiance mutuelle entre Palestiniens et Israéliens, dans la perspective de trouver une issue favorable à la question palestinienne, dans le cadre de la solution à deux États, sur la base des frontières du 4 juin 1967 et dans le cadre des résolutions de la légalité internationale», a-t-il souligné depuis les locaux de l'ambassade de la Palestine à Rabat, dans le cadre d'un événement organisé par l'Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne en collaboration avec l'ambassade. «Il faut rappeler dans ce sens que l'ONU n'a pas réussi à appliquer ses décisions, aussi justes soient-elles, et que la situation actuelle du monde arabe ne permet pas d'envisager une solution», a-t-il

ajouté. «En tant que parti politique et mouvement social, qu'est ce que nous pouvons apporter aujourd'hui à la cause palestinienne ?», s'est demandé le Premier secrétaire. Et de préciser : «Il ne nous reste plus qu'à s'adresser aux forces israéliennes qui prônent la paix, aux mouvements israéliens des droits de l'Homme et aux mouvements sociaux et civils aspirant à une solution durable». «Parce que, dit-il, le changement des rapports de force en faveur des mouvements de paix à l'intérieur d'Israël permettra de trouver une issue favorable à la question palestinienne, dans le cadre de la solution à deux États».

Lors de cet événement, l'ambassadeur de Palestine à Rabat Jamal Choubki a souligné que le peuple palestinien aspire à une paix durable et pérenne dans la région, loin

des conflits armés. Depuis 73 ans, la Palestine milite pour ses droits à l'indépendance, à la liberté et à la souveraineté, tout en poursuivant sa lutte contre les actes de racisme, de discrimination et de xénophobie, a-t-il relevé, dans son allocution relayée par la MAP. A cet égard, l'ambassadeur a plaidé en faveur de l'instauration concrète de la solution à deux États, conformément aux résolutions de la légalité internationale, en affirmant que le peuple palestinien ne renoncera jamais à son droit inaliénable à la paix et à la justice.

Le président de l'Association marocaine de soutien à la lutte palestinienne (AMSPL), Mohamed Benjelloun Andaloussi, a de son côté insisté sur la nécessité de trouver une solution durable au conflit israélo-palestinien, dans le plein respect de la légalité et du droit internationaux. Dans ce sens, M. Benjelloun Andaloussi a appelé les pays arabes et musulmans à une mobilisation pleine et entière pour défendre la juste cause palestinienne et lutter contre les injustices et les inégalités dans la région. «La Palestine habite les cœurs et esprits de tous les citoyens marocains, qui continueront à défendre ses droits légitimes jusqu'à la fin de ce conflit», a-t-il clamé.

Le directeur du Centre d'information de l'ONU au Maroc, Fethi Debbabi, a, pour sa part, rappelé le message du Secrétaire général de l'Organisation internationale, Antonio Guterres, à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien. «L'objectif ultime demeure celui de parvenir à deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, conformément aux aspirations nationales légitimes des deux peuples, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem comme capitale des deux États», a-t-il relevé en citant le responsable onusien.

M.O

## Omar Zniber : *Le Maroc soutient l'élaboration d'un texte juridique sur la préparation aux situations d'urgence*

Le Maroc soutient l'élaboration d'un texte juridique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, conformément aux articles de la constitution de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a souligné lundi l'ambassadeur du Maroc à Genève, Omar Zniber.

Présentant la déclaration du Maroc lors de la 2<sup>ème</sup> Session Extraordinaire de l'Assemblée Mondiale de la Santé qui s'est ouverte lundi, M. Zniber a relevé que le Royaume appuie «un texte juridique qui traduit notre volonté et notre engagement communs et dont l'ambition sera de compléter les outils juridiques et les

mécanismes existants, dont certains parmi lesquels doivent être davantage renforcés, en évitant toute sorte de duplication ou de redondance avec le Règlement Sanitaire International».

S'agissant du contenu de ce texte, «le Maroc identifie comme axes devant être garantis par les dispositions de cet instrument, la proactivité de l'OMS dans ses interventions, des mécanismes faciles et adaptés de décision et de gouvernance pour une meilleure réactivité face aux menaces avérées, outre un appui en temps opportun des autres instances, en cas de besoin», a-t-il poursuivi.

Le Maroc estime, par ailleurs, que des éléments stratégiques tels que la

garantie d'un accès équitable et en temps opportun aux moyens de lutte, d'un transfert fluide de technologie, des mécanismes d'évaluation objectifs et fiables, des sources de financement stables et durables et des procédures simples et flexibles d'utilisation des fonds ainsi que des modalités d'appui technique et logistique aux pays pour atteindre un niveau minimum requis de capacité, doivent être impérativement intégrés au texte, a-t-il noté. M. Zniber a indiqué dans ce sens que l'élaboration de ce texte devra se faire dans le respect d'un agenda clairement préétabli, en faisant preuve à la fois de responsabilité et de flexibilité pour atteindre un consensus sur la

forme, le contenu et la portée de cet instrument, pour construire un monde plus équitable et plus inclusif, indépendamment de nos niveaux de développement ou de revenu.

Dans un contexte de récurrence des crises sanitaires, le Maroc s'est doté d'un cadre institutionnel et organisationnel de préparation et de riposte aux urgences de Santé Publique dans l'esprit de l'approche «One Health», a-t-il rappelé, notant que dans cette démarche, le ministère de la Santé et de la Protection Sociale a mis en place un centre national et des centres régionaux des opérations d'urgence de santé publique. L'offre de soins et de service de laboratoire

est en extension continue, a-t-il enchaîné.

L'ambassadeur a saisi cette occasion pour réaffirmer le soutien du Maroc au travail mené par l'Organisation mondiale de la santé, tout en réitérant l'appui du Royaume à la candidature du docteur Tedros Adhanom Ghebreyesus pour un second mandat à la tête de l'OMS.

Cette session de trois jours est consacrée notamment à l'examen «d'un instrument international permettant de mieux se préparer aux futures menaces de pandémie», à un moment où le nouveau variant du coronavirus Omicron se répand sur la planète.

# Pr. El Mustafa El Fahim : *L'hypothèse de l'arrivée du variant "Omicron" sur le sol marocain est possible*

Le professeur El Mustafa El Fahim, responsable à la plateforme génomique fonctionnelle du Centre National de Recherche Scientifique à Rabat (CNRST), a déclaré lundi, que le variant "Omicron" présente des particularités rares, dont un grand nombre de mutations, un fait "vraiment inquiétant".

M. El Fahim, qui était l'invité de l'émission matinale de la Radio d'information marocaine "RIM Radio", a expliqué que "ce variant est préoccupant en raison de ses rares spécificités, notamment son nombre élevé de mutations, qui sont passées de 30 à 52", notant que "ce nouveau variant est caractérisé par des mutations qui augmentent la vitesse de propagation du virus ce qui le rend résistant au système immunitaire acquis par les vaccins". "C'est la gravité de ce variant qui a conduit un groupe d'États à prendre de nombreuses mesures préventives pour endiguer sa propagation", a souligné le professeur El Fahim, soulignant que le Maroc avait été proactif dans la prise de mesures de précaution pour contrer le nouveau mutant

"Omicron."

"L'hypothèse de l'arrivée de ce variant sur le sol marocain est possible", a-t-il mis en garde ajoutant que l'évolution de la situation épidémiologique nécessite un renforcement de la vigilance génomique pour la détection précoce de la présence de ce variant sur le territoire national afin de freiner sa propagation parmi la population.

Dans le même ordre d'idées, il a souligné que ce variant avait des mutations qui avaient été prouvées par des expériences comme perturbantes parce qu'elles étaient situées dans une région particulière de la protéine spinale ou ce qui est scientifiquement connu comme "spike", notant que dans cette région particulière, les antibiotiques restreignent le virus et que si le mutant changeait de zone, il pourrait échapper à l'immunité.

Le responsable à la plateforme génomique fonctionnelle du CNRST a ajouté que ce variant se répand 500 fois plus que le variant delta, lui-même 60 fois plus rapide que le variant alpha, ce qui suscite des préoccupations et des inquiétudes. Il a appelé les citoyens souffrant de maladies chroniques, les



personnes âgées à la prudence, et les personnes vaccinées à respecter les mesures préventives visant à limiter la propagation du nouveau variant.

Le professeur a poursuivi que les symptômes du variant "Omicron"

sont les mêmes que pour le variant précédent, notant que le test "PCR" peut détecter ce nouveau variant.

Il est à noter que le Maroc a décidé de suspendre les vols internationaux en direction du Maroc pour une

durée de deux semaines afin de préserver les acquis réalisés par le Royaume dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19, notamment avec l'émergence du nouveau variant "Omicron".

## Le contexte économique actuel en Afrique du Nord et l'impact de la Covid-19, sous la loupe à Marrakech

Le Bureau de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) en Afrique du Nord a tenu, les 24 et 25 novembre à Marrakech, sa 36<sup>ème</sup> réunion du Comité Intergouvernemental des Hauts Fonctionnaires et d'Experts (CIHFE) autour du thème "Renforcer l'intégration régionale en Afrique du Nord", ainsi qu'une réunion d'experts axée sur la volonté de "Libérer le potentiel des Chaînes de Valeur Régionales en Afrique du Nord: Focus sur les secteurs pharmaceutique et la finance digitale".

Les deux rencontres ont été l'occasion pour les responsables et experts des pays de la région d'analyser le contexte économique actuel de l'Afrique du Nord et l'impact qu'a eu la pandémie de la Covid-19, les priorités pour une reprise économique robuste et riche en emplois, et comment la sous-région peut mettre la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) à profit pour atteindre ces objectifs, souligne le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord dans un communiqué.

Les participants ont convenu d'axer le programme de travail 2022 du Bureau de la CEA en Afrique du Nord sur la création d'emplois et de compétences à travers la diversification économique, la transformation structurelle, l'intégration régionale et les chaînes de valeur mondiales, relève la même source, ajoutant que le Bureau poursuivra par ailleurs son important projet sur les impacts économiques de la migration, en se focalisant sur le soutien au développe-

ment des capacités des pays à collecter les données en relation avec la migration et la reconnaissance des compétences et savoir-faire des migrants.

Cette rencontre intervient à un moment où, l'Afrique du Nord est confrontée à des défis et opportunités multiples et majeurs. Les principaux défis actuels étant d'assurer une reprise économique post covid-19 qui permette de reconstruire en mieux et de manière plus durable, tout en renversant la tendance persistante du chômage élevé des jeunes, explique-t-on de même source, faisant savoir qu'au même moment, la ZLECAf et l'accélération de la digitalisation offrent à la jeunesse de la sous-région des opportunités nouvelles d'intégrer des secteurs à qualification et production plus élevées et orientées vers l'export.

"Pour aider nos pays membres à mettre leurs économies sur les rails d'une croissance solide et durable, nous devons tourner notre regard vers ces portes que la pandémie a ouvertes : La Covid-19 a ouvert les yeux du monde entier sur les opportunités de production géographiquement plus proches. Elle a aussi donné aux industries pharmaceutiques une dimension stratégique qu'elles n'avaient pas auparavant, et souligné la nécessité pour l'Afrique de trouver des sources alternatives de financement pour répondre à leurs besoins de développement et de sécurité sanitaire", a déclaré Mme Zuzana Brixiova Schwidrowski, Directrice du Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord dans une allocution lue au nom

de Mme Vera Songwe, Secrétaire Exécutive de l'organisation.

Et de poursuivre que la pandémie a également accéléré plusieurs mégatendances dont la digitalisation, estimant que les pays peuvent reconstruire en mieux en investissant dans des secteurs plus verts, plus résilients et en bâtissant des économies inclusives. "La promotion de l'intégration économique par les chaînes de valeur ne peut se faire de manière efficace sans réformer les secteurs concernés, en particulier le secteur financier, afin d'accroître la liberté du marché, de développer les services financiers et bancaires ainsi que de nouveaux outils financiers. La numérisation et la technologie sont destinées à devenir des moteurs essentiels de la transformation structurelle", a indiqué, pour sa part, le Secrétaire Général de l'Union du Maghreb Arabe, M. Taïeb Baccouche.

Le CIHFE est un organe statutaire et délibérant qui se réunit annuellement pour évaluer le travail de la CEA pour l'Afrique du Nord sur l'année en cours et déterminer ses orientations stratégiques pour l'année à venir.

La réunion des experts a été l'occasion pour les spécialistes et responsables participants de se mettre d'accord sur une série de recommandations pour que l'Afrique du Nord puisse réaliser son potentiel de création de chaînes de valeur régionales dans les secteurs pharmaceutique et de la finance numérique.

Au rang de ces principales recommandations figurent, notamment la

nécessité de stimuler la production locale de manière à répondre aux besoins urgents des pays en médicaments, pour lutter contre la pandémie et réduire la pression sur les systèmes de santé. Il serait important aussi pour les pays d'Afrique du Nord d'augmenter leur production de médicaments en allant au-delà des frontières nationales et en développant des chaînes de valeur qui leur permettraient de tirer le meilleur parti des points forts de chaque pays, tout en saisissant les opportunités de complémentarité au-delà des frontières nationales.

Les participants ont estimé qu'il serait dans l'intérêt de l'Afrique du Nord de réévaluer la présence et le contrôle des multinationales au sein de leurs secteurs pharmaceutiques nationaux, et de prendre les mesures stratégiques de politique publique nécessaires pour s'assurer qu'elles respectent les besoins de sécurité sanitaire aux niveaux nationaux et régionaux, la pandémie en cours ayant renforcé l'importance d'une telle approche.

Si le secteur de la finance numérique s'est rapidement développé en Afrique du Nord dans le sillage de la pandémie, il y a nécessité pour les pays d'intensifier leurs efforts pour y favoriser l'émergence d'un écosystème de l'innovation et d'accroître leur soutien aux start-ups par le biais d'investissements publics renforcés dans la formation. Il serait judicieux aussi d'envisager la mise en place d'un portefeuille électronique régional décentralisé pour aider à financer les

startups en Afrique du Nord et stimuler davantage les écosystèmes d'innovation de la région.

Les experts ont, par ailleurs, souligné l'importance pour les Banques centrales d'Afrique du Nord de bénéficier d'un transfert de connaissances et d'expertise de leurs équivalents européens sur les monnaies numériques et ont noté avec satisfaction que les Banques centrales d'Égypte, du Maroc et de Tunisie sont déjà sur cette voie.

L'Afrique du Nord fait aujourd'hui partie des régions les moins intégrées d'Afrique et du monde : le commerce intrarégional y représentait moins de 5% du commerce total de la région en 2019, dont près de la moitié reposait sur les échanges de combustibles et de produits énergétiques. Malgré cela, l'Afrique du Nord dispose d'un potentiel solide pour une intégration régionale efficace (continuité géographique et maritime, facilités frontalières, langue et culture communes), et pour le développement de complémentarités avec le reste de l'Afrique dans des domaines, tels que la production de voitures électriques, l'aéronautique, l'agro-alimentaire et la pêche ou encore les énergies renouvelables.

S'appuyant sur ces conclusions et au vu des besoins de la région, la 37<sup>ème</sup> réunion du CIHFE en 2022 portera sur le développement d'économies plus respectueuses de l'environnement en incluant le changement climatique dans la stratégie de relance nord-africaine, conclut le communiqué.

# Le gouvernement Akhannouch se réclame d'une acception aussi pauvre que douloureuse

*A quoi pourrait ressembler un Etat social sous une économie mi-libérale mi-féodale ?*



Le nouveau chef de gouvernement a une conception très restreinte et provocante de l'Etat social. Selon lui, cet Etat se résume dans le système de la protection sociale. Et sa construction doit se faire dans la douleur.

Lors de son passage lundi devant les députés des deux Chambres du Parlement à l'occasion de la séance plénière mensuelle consacrée à la politique générale du gouvernement, Aziz Akhannouch a indiqué que la réforme menant à la construction de l'Etat social est «une importante responsabilité dont l'accomplissement peut exiger la prise de décisions, disons, injustes selon les logiques politiques étroites», précise-t-il, sans expliquer pour autant la signification d'«une logique politique étroite». Et d'indiquer qu'«au fond, il s'agit de décisions indispensables pour la mise en place de l'Etat social comme tout le monde le souhaite», tout en affirmant que «ce genre de décisions, notamment dans des secteurs comme la santé ou l'éducation, exige du gouvernement d'assumer ses responsabilités sans hésitation afin d'entamer un nouveau tournant dans l'histoire du pays».

Selon lui, la pandémie du Covid-19 a constitué un cri retentissant à l'envers de nos responsables et une sorte

d'évaluation de l'efficacité de certaines de nos politiques publiques en vigueur depuis des années. «La crise du Covid-19 doit être considérée comme un point de départ vers le renforcement des piliers de l'Etat social et la mobilisation des moyens pour un système social intégré», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Le rétablissement de la confiance dans l'action politique passe par l'octroi de choix et programmes sociaux réalistes et crédibles ciblant les vraies priorités».

Mais qu'entend-on par Etat social ? «L'Etat social représente un pouvoir central au service du citoyen en mettant en place des systèmes de sécurité sociale et des mécanismes en termes d'indemnités de chômage, d'assurance maladies généralisées, d'allocations familiales généralisées et d'aides directes aux citoyens incapables de jouir des droits universels (santé, éducation...) sans parler des mécanismes à même de garantir le droit à l'enseignement et à la santé. En d'autres termes, il s'agit d'un Etat qui se porte garant pour les droits fondamentaux», nous a expliqué Hicham Attouch, professeur d'économie à l'Université Mohammed V-Rabat. Une définition que partage également Christophe Ramaux, économiste français, qui défend, dans son article : «Quelle théorie pour l'Etat social ? Apports et

limites de la référence assurantielle», une acception plus large en intégrant quatre piliers : la protection sociale et le droit du travail, mais aussi les services publics et les politiques macroéconomiques de soutien à l'activité et à l'emploi. «Cette acception large présente un double avantage. En premier lieu, elle invite à saisir la cohérence d'ensemble de la révolution intervenue au XXe siècle en matière de régulation économique et sociale. En second lieu, elle permet d'insister sur le fait qu'on ne dispose pas d'une théorie de l'Etat social. Des liens existent certes, mais de théorie pas à proprement parler», précise-t-il.

Pour Hicham Attouch, dans le contexte marocain actuel, le gouvernement est en train d'élargir la couverture sociale mais sans poser les jalons d'un Etat social. «La pandémie du Covid-19 a servi comme un miroir pour regarder en face une réalité qu'on a tant occultée, à savoir, l'existence de milliers de nos concitoyens sans couverture sociale. Ladite pandémie a également révélé au grand jour que notre pays ne dispose pas d'un système solide d'indemnisation du chômage. Les aides financières accordées à ceux qui vivaient de petits boulots au noir ou de métiers indépendants sans couverture sociale n'ont été que des bricolages vu l'absence d'un vérita-

ble système d'indemnisation sur le chômage. Le revenu minimum appelé Indemnité pour Perte d'Emploi (IPE) n'est pas un vrai système d'indemnisation sur le chômage comme c'est le cas en France où il y a le système d'assurance chômage obligatoire pour le secteur privé

financé par les cotisations des employeurs et par l'impôt».

Mais, comment peut-on concilier cette volonté d'instaurer l'Etat social avec les orientations libérales de l'économie nationale ? «Nous sommes plutôt dans une économie à mi-chemin entre le libéral et le féodal. En d'autres termes, nous sommes dans une économie duale (moderne/informel et libéral/rentier). Aujourd'hui, nous sommes censés nous diriger vers un processus de développement axé sur l'humain. C'est d'ailleurs le modèle suggéré implicitement par le rapport du nouveau modèle de développement. Nous sommes obligés d'aller vers l'Etat social, mais le hic, c'est que les mécanismes que l'Exécutif essaie de mettre en place pour assurer cet acheminement relèvent du colmatage temporaire plus que d'une construction effective des leviers de l'Etat social», nous a précisé notre interlocuteur. Et de conclure : «Le contexte de la crise liée à la pandémie du Covid-19 a rabattu les cartes et chamboulé tous les repères. C'est le flou et la confusion qui règnent actuellement. Et face à cette réalité, le politique bricole des solutions et colmate les brèches».

Hassan Bentaleb

## Repères

Christophe Ramaux porte un regard critique sur le concept d'Etat social le plus largement admis et déconstruit les choix théoriques influencés par les doctrines dominantes (depuis la fin des années 1970). Ces dernières placent le marché au centre des processus de socialisation et retirent à l'Etat toute prétention d'ensemble. Cette construction théorique conçoit l'Etat comme un attribut qui ne joue qu'un rôle subalterne et se limite à la protection sociale. Les tenants de ces approches éliminent volontairement la place de l'Etat social et «quoi de plus efficace pour y parvenir que lui nier, dans sa définition même, toute portée globale et, partant, toute cohérence d'ensemble?» [p. 16]. L'observation des sociétés contemporaines infirme visiblement cette idéologie, voire cette doctrine, et attribue à l'Etat social une «portée globale». Or l'observable occupe une place centrale chez Ramaux, et il place donc l'Etat social au cœur des processus de socialisation. Il «n'est pas une donnée naturelle, un objet des sciences de la nature. L'Etat social est une construction sociale» [p. 29] historiquement située et adossée à quatre piliers que sont «la protection sociale ; la réglementation des rapports du travail ; les services publics ; les politiques économiques» [p. 8]. Ainsi défini, ce concept dispose d'une logique autonome ; même si ses frontières ne sont pas «étanches : il y a des bords, des espaces intermédiaires entre lui et d'autres institutions, d'autres acteurs» [p. 20]. Dès lors, pour affiner les limites de son concept, Ramaux ajoute aux quatre piliers un second niveau d'abstraction. La visée sociale, par exemple, est une des dimensions majeures de l'Etat social, même s'il «n'englobe pas toutes les politiques à visée sociale. Qui dit social ne dit pas nécessairement public» [p. 22].

Source : L'Etat néolibéral liquiderait-il l'Etat social ?

Christophe Ramaux

*L'Etat social, pour sortir du chaos néolibéral.*

Paris, Fayard/Mille et une nuits, Paris, coll. «Essais», 2012, 472 p. Pierre Alary. Dans *Revue Française de Socio-Economie* 2013/2 (n° 12), pages 243 à 249

## L'Etat social et la leçon magistrale de l'USFP

### Abderrahim Chahid au nom du Groupe socialiste

# Il est illogique de prétendre à la consolidation des bases de l'Etat social tout en s'accrochant à des politiques publiques dépassées

**D**éconstruire le discours du gouvernement sur la question de l'Etat social et mettre à nu ses contradictions. Telle a été la teneur de l'allocation du président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants, Abderrahim Chahid, lors de la première séance mensuelle sur la politique générale du gouvernement à la Chambre des représentants, tenue ce lundi 29 novembre, en réaction au discours prononcé par le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, qui a porté sur « l'Etat social ».

« Il nous est apparu clairement que votre discours sur les caractéristiques de l'Etat social tel que vous le concevez ne s'écarte pas de ce que vous avez souligné dans le programme du gouvernement et la loi de Finances. Vous y annoncez vouloir "renforcer les fondements de l'Etat social", mais il y a un hiatus entre les désirs et la réalité, d'une part, et entre les désirs et la capacité réelle à changer la situation, d'autre part », a d'emblée martelé Abderrahim Chahid.

Selon le député itihadi, l'on ne pourra absolument pas prétendre soutenir l'Etat social et ses valeurs liées à la justice, à la solidarité et à la dignité, et en même temps défendre « une vision libérale conservatrice

s'inscrivant dans la continuité des politiques publiques existantes, et adopter des mesures capitalistes dont le gouvernement ne dévoile pas les sources de financement avec la précision requise, et ne contribuera pas à assurer la cohésion sociale », a-t-il souligné dans son allocation pertinente et bien structurée.

Après avoir rappelé les sous-basements encadrant l'Etat social, dont notamment les orientations Royales, les dispositions constitutionnelles et les recommandations du nouveau modèle de développement, Abderrahim Chahid a mis l'accent sur les priorités nécessaires à même de renforcer l'Etat social au Maroc, à savoir le préalable politique, institutionnel et gestionnaire.

« Concernant le préalable politique, nous n'avons pas encore compris comment on peut renforcer les piliers de l'Etat social en adoptant un référentiel politique capitaliste régi par la logique de l'économie de marché et une approche libérale conservatrice », a précisé Abderrahim Chahid au nom du Groupe socialiste à la Chambre des représentants. Et de s'adresser au chef du gouvernement en disant : « Le gouvernement pourra-t-il renforcer l'Etat social tout en se soumettant dans sa première loi de Finances aux équilibres budgétaires? Nous ne le croyons pas, et nous avons vu comment le gouvernement a failli à sa responsabilité de rétablir l'équilibre social en se débattant face à la hausse des prix des produits de consommation, et en ne veillant pas à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, notamment pour les couches sociales vulnérables et la classe moyenne, comme mesure de base de l'Etat social ».

Le gouvernement, selon Abderrahim Chahid, en favorisant l'équilibre budgétaire au détriment des équilibres sociaux fait preuve « d'absence de prise de conscience politique de l'importance de la dimension sociale dans la performance économique, et de l'importance du nouveau concept de la théorie du capital humain, qui considère les dépenses sociales comme un véritable investissement stratégique, et non une consommation improductive qui augmente les dépenses publiques et pèse lourd sur le budget public de l'Etat ».

« Il est donc illogique de prétendre à la consolidation des bases de l'Etat social tout en s'accrochant à des politiques publiques, notamment dans les domaines économiques et sociaux, politiques qui ont montré leurs limites, et dont le nouveau modèle de développement



a appelé à mettre fin », a-t-il mis en exergue.

S'agissant du préalable institutionnel, le gouvernement ne peut pas renforcer les piliers de l'Etat social avec les mesures contenues dans le programme gouvernemental et la loi de Finances de 2022. « Le gouvernement a continué à adopter le système d'aide sociale directe (familles pauvres, enfants scolarisés, personnes âgées,...), au lieu de penser à mettre en place un cadre institutionnel homogène qui permettrait la mise en œuvre de manière efficace du projet de protection sociale élargie lancé par S.M le Roi. L'Etat social étant l'Etat des institutions sociales, et la rupture nécessaire avec les politiques sociales limitées, pour ne pas dire complètement ratées, ne peut se faire qu'en menant une réforme institutionnelle indispensable dans le champ social ».

Il a également appelé à la nécessité de remédier aux dysfonctionnements institutionnels qui constituent un obstacle à la promotion de l'action sociale publique en raison du manque de coordination et de convergence entre les différentes structures et institutions intervenant dans ce domaine. Mais malheureusement, « il semble que le gouvernement ne dispose d'aucune vision de réforme institutionnelle sociale, car nous n'avons trouvé aucune mesure allant dans ce sens, ni dans le programme du gouvernement, ni dans la loi de Finances de 2022 », a-t-il fustigé.

En ce qui concerne le préalable

gestionnaire, le président du Groupe socialiste n'y est pas allé par quatre chemins en s'interrogeant comment le gouvernement entend renforcer les piliers de l'Etat social par sa gestion unilatérale et son mépris de l'approche participative dans la gestion de la chose publique.

Pour preuve, le gouvernement a fait fi des propositions de l'opposition, et a systématiquement et sans aucune raison valable rejeté les amendements que les groupes de l'opposition ont déposés dans le but de renforcer l'Etat social. Pis encore, l'Exécutif a pris des décisions de façon unilatérale, à l'instar de celle concernant les nouvelles conditions d'accès au concours de recrutement des enseignants, notamment la fixation de l'âge maximum à 30 ans, et ce sans aucune concertation avec les organisations et syndicats concernés.

« Le Groupe socialiste a rappelé au gouvernement qu'il doit comprendre que l'Etat social est un Etat de dialogue social et de consensus avec les acteurs économiques et sociaux, et que la logique d'hégémonie politique basée sur une majorité numérique ne peut pas préserver la paix sociale, condition sine qua non pour le renforcement de l'Etat social », a encore soutenu Abderrahim Chahid.

Partant de la littérature mondiale connue des principales expériences internationales et du référentiel socio-démocrate de l'USFP, le président du Groupe socialiste à la Chambre des représentants a affirmé que l'Etat social est,

par essence, un Etat qui maintient l'équilibre dans la structure économique en soutenant les PME, et dans la structure sociale en soutenant les classes pauvres et moyennes; un Etat d'inclusion sociale et d'encouragement à la participation politique, économique, sociale et culturelle des différents groupes sociétaux (femmes, jeunes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées). Malheureusement, les actions du gouvernement, selon lui, envers ces groupes sont circonstancielles et limitées, et ne contribueront pas à leur véritable intégration sociale; et, enfin, c'est un état de services publics de base pour tous dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du logement et des transports. D'après Abderrahim Chahid, le gouvernement n'a, malheureusement, pas proposé de mesures ambitieuses à cet égard, mais s'entête plutôt à poursuivre les mêmes politiques existantes.

Pour Abderrahim Chahid, les politiques publiques menées par le gouvernement depuis sa nomination s'inscrivent en faux contre cette acceptation de l'Etat social. « Il a préféré –vu les référentiels politiques de ses composantes– imposer des politiques libérales, conservatrices et d'exclusion. Dès lors, à partir de notre positionnement dans l'opposition, nous ne pouvons que mettre en garde le gouvernement contre cela et nous appelons à y remédier afin d'éviter toutes les conséquences funestes ou tensions sociales éventuelles », a-t-il averti.

Mourad Tabet



*L'on ne pourra absolument pas prétendre soutenir l'Etat social et ses valeurs liées à la justice, la solidarité et la dignité, et en même temps défendre une vision libérale conservatrice s'inscrivant dans la continuité des politiques publiques existantes*

## Suspension des deux circulaires relatives aux contrôles continus

Le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports a annoncé, lundi, la suspension de deux circulaires ministérielles rendues publiques les 15 et 16 septembre dernier et relatives aux contrôles continus au titre de l'année 2021/2022 dans les trois cycles d'enseignement.

La première circulaire porte sur le cadre de référence en-

cadrant cette opération, alors que la seconde a trait à l'échéancier des contrôles continus unifiés et à leur pourcentage, rappelle le ministère dans un communiqué.

Le ministère précise qu'il a été décidé le maintien des dispositions d'évaluation en vigueur avant la publication des dites circulaires.



# Mariage des mineures : L'adoption du Code de la famille, un tournant historique par excellence

L'adoption du Code de la famille a constitué un tournant historique par excellence et une douce révolution sociale, plébiscitée par les différentes sensibilités de la société, a affirmé, lundi à Marrakech, le Procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du ministère public, El Hassan Daki.

Dans son allocution à l'ouverture d'une rencontre de communication dédiée à la présentation des conclusions d'une étude-diagnostic sur le mariage des mineures, M. Daki a expliqué que ce code est venu renforcer les fondements de l'édification du projet sociétal, impulsé sous la conduite sage et clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI.

Et de poursuivre que l'adoption de ce Code s'inscrit également dans le cadre de l'intérêt particulier accordé par le Souverain aux questions de la famille, en général, et à la promotion de la condition de la femme et de l'enfant en particulier, ce qui s'est traduit, a-t-il noté, par de nombreuses réformes structurelles, institutionnelles et législatives visant à permettre à la famille d'occuper la place qui lui échoit au sein de la société, et de la placer au cœur du développement socioéconomique et politique, comme en témoigne la place que lui réserve le Nouveau Modèle de Développement, lancé par SM le Roi. M. Daki a aussi mis en avant l'engagement

continu de la Présidence du ministère public à poursuivre ses efforts visant à faire face au mariage des mineures, en s'ouvrant davantage sur les parties concernées, relevant, dans ce sens, la signature d'une convention-cadre de partenariat et de coopération avec le département de l'Éducation nationale et ce, dans le cadre de la mise œuvre des engagements communs contenus dans la Déclaration de Marrakech 2020, lancée sous la présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem.

Parmi les principaux objectifs de cette convention, M. Daki a cité la garantie de la poursuite des études pour les filles jusqu'à la fin de l'enseignement obligatoire et ce, partant de la conviction réaliste que la déperdition scolaire constitue une source du mariage précoce, tout en soulignant que ces efforts se sont avérés payants, efficaces et efficaces lors de la phase d'évaluation, en permettant de récupérer près de 2000 filles qui avaient abandonné l'école dans la région de Marrakech-Safi uniquement.

Et d'enchaîner que dans le cadre de la continuité de ses efforts inlassables déployés dans les domaines d'encadrement, de formation et de renforcement des capacités, ainsi que de sa vision stratégique et inclusive pour la protection de la famille, en général, et de l'enfance, en particulier, le Ministère Public a

œuvré pour la réalisation d'une étude-diagnostic sur le mariage des mineures.

Cette étude incarne une plateforme importante, basée sur des données scientifiques précises, collectées sur la base de la pratique effective sur des affaires de mariage des mineures, traitées dans les tribunaux, a-t-il fait observer.

M. Daki a, dans la foulée, fait savoir que cette étude fait ressortir que les milieux sociaux souffrant de précarité sont les plus productifs des cas de mariage des mineures, relevant l'influence des coutumes, des traditions et de l'interprétation erronée de la religion, qui sont également parmi les principaux facteurs à l'origine du choix du mariage précoce. Les résultats de cette étude font ainsi la lumière sur les différents facteurs qui sont à l'origine du nombre élevé des mariages des mineures au sein de la société, a souligné M. Daki, avant de noter que ces conclusions ont permis de suggérer une feuille de route qui, d'une part, trace la voie de l'action judiciaire dans l'avenir, et de l'action participative des différents intervenants, d'autre part.

De son côté, la représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) au Maroc, Mme Nassim Aoul, a salué l'engagement du Royaume dans la lutte contre le mariage des enfants,

soulignant que grâce au leadership de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem, qui était derrière la publication de la Déclaration de Marrakech en mars 2020, toutes les conditions sont désormais réunies pour atténuer ce phénomène qui menace cette catégorie.

Elle a, d'autre part, qualifié la présentation des conclusions de cette étude de moment important dans le processus de mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech, notamment en oeuvrant à adopter une stratégie nationale intégrée.

Cette rencontre de deux jours, qui s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère public pour la lutte contre le mariage des enfants, en coopération avec l'UNICEF, et de la mise en œuvre de la stratégie du ministère public pour le renforcement de la protection des droits des femmes et des enfants, coïncide avec les Journées internationales de lutte contre la violence contre les femmes et les filles, qui interviennent dans le sillage de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, (25 novembre). Prennent part à cette rencontre, des représentants des départements concernés ainsi que des juges relevant du ministère public, chargés des affaires du mariage, qui débattront notamment des conclusions de cette étude.

## Lutte contre le blanchiment de fonds

### Session de formation à Rabat au profit de magistrats

Le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire organisé du 29 novembre au 1-er décembre à Rabat, une session de formation consacrée au renforcement des capacités des magistrats en matière de lutte contre le blanchiment de fonds.

Initiée en partenariat avec la présidence du Ministère public et en collaboration avec l'Office des Nations-unies contre la drogue et le crime, cette formation est l'occasion d'actualiser et de consolider les connaissances des magistrats chargés des affaires de blanchiment d'argent, notamment dans les juridictions où cette spécialité a été introduite.

Il s'agit des tribunaux de première instance de Marrakech, dont la compétence à ce sujet sera étendue au ressort des Cours d'appel de Marrakech, Safi, Ourazazate, Agadir, Guelmim et Laâyoune, de Fès (ressort des Cours d'appel de Fès, Meknès, Errachidia, Taza, Al-Hocima, Nador et Oujda) et de Casablanca (ressort des Cours d'appel de Casablanca, Settat, El-Jadida, Khourigba et Béni Mellal). Il s'agit du tribunal de première instance de Rabat dont la compétence, jusque-là nationale, sera étendue au ressort des Cours d'appel de Rabat, Kénitra, Tanger et Tétouan.

Intervenant à l'ouverture de cette formation, lundi, le premier président de la Cour de cassation, président délégué du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire (CSPJ), Mohamed Abdennaboui, a souligné que la culture de la lutte contre le blanchiment de fonds est instaurée au Maroc selon une approche participative et cumulative répondant aux exigences

internationales, tout en prenant en compte les spécificités socio-économiques et juridique du pays.

Cette vision clairvoyante qui interagit avec les recommandations du Groupe d'action financière, constitue une toile de fond des différents amendements des lois en la matière, a souligné M. Abdennaboui, ajoutant que l'harmonisation de la législation marocaine avec ces recommandations et les normes internationales fait appel au rôle du CSPJ en termes de formation et d'encadrement des magistrats concernés, surtout après l'élargissement de la compétence locale concernant ce genre d'affaires aux tribunaux de première instance de Casablanca, Fès et Marrakech, en plus de Rabat.

Et de relever que cette extension de compétence est de nature à améliorer l'efficacité sécuritaire et judiciaire dans le domaine de lutte contre le blanchiment de fonds, à préserver l'économie nationale et à assurer l'intégrité du circuit économique du Royaume et, par là, la réputation, la transparence et la crédibilité des institutions officielles auprès des institutions financières internationales, ajoutant que les autorités marocaines œuvrent pour atteindre ces objectifs à travers plusieurs mesures législatives et judiciaires.

Cette session de formation permettra de définir ces mesures, notamment législatives, en s'arrétant sur les lois nationales et les conventions internationales encadrant les questions liées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que les amendements intervenus pour s'aligner sur les normes internationales, a relevé le responsable.

Le CSPJ, a-t-il indiqué, procédera au suivi et à la mise en œuvre des recommandations de cette session afin de relever l'efficacité judiciaire, conformément aux Hautes orientations Royales contenues dans le discours adressé au 31-ème sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenu à Nouakchott et qui a alerté sur le danger de la corruption qui sape les fondements mêmes de la démocratie et de l'État de droit. De son côté, le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi a assuré que la lutte contre le blanchiment de capitaux nécessite une démarche particulière alliant outils juridiques et institutionnels et approches coercitive et préventive, en plus d'une harmonisation des actions des différents intervenants.

Il a, également, souligné que la lutte contre ces crimes revêt un aspect stratégique lié aux relations internationales bilatérales et multilatérales, relevant que le Maroc qui est un acteur actif au sein des organisations internationales et régionales compétentes, a réalisé des avancées concrètes en matière d'harmonisation de ses textes législatifs et organiques avec les standards internationaux.

Pour sa part, le procureur général du Roi près la Cour de Cassation, président du Ministère public El Hassan Daki a indiqué, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général de la présidence du Ministère public, Hicham Bellaoui, que cette session de formation vise à assurer la célérité de l'instruction de ce type d'affaires connues pour être complexes et transfrontalières.

Elle dotera les magistrats de nouveaux mécanismes et techniques d'instruction, de manière à consolider leurs acquis en matière de lutte contre ce type de crimes.

Intervenant par la même occasion, la présidente de l'Office des Nations-Unies contre la drogue et le crime au Maroc, Siham Figuigui, a relevé que le Maroc a connu un développement significatif dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de fonds, dans le cadre des programmes de coopération implémentés par cette organisation dans le Royaume depuis 2017, en partenariat avec différents acteurs et intervenants.

Le Wali de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri a souligné que malgré les traités internationaux, les conventions bilatérales et les forums pour la récupération de fonds détournés, l'intelligence criminelle évolue à un rythme accéléré, appelant à faire preuve de vigilance, notamment contre l'usage de la technologie numérique à des fins délictueuses et à adopter une approche non-conventionnelle basée sur la mise à niveau de l'élément humain et la création de juridictions spécialisées.

Les travaux de cette session de formation sont axés sur le dispositif légal et le cadre institutionnel liés à la lutte contre le blanchiment de fonds, les manifestations de ce crime et les mécanismes d'instruction et de suivi, les spécificités des tribunaux en la matière et les techniques de détection des dysfonctionnements financiers et les systèmes de lutte contre le blanchiment de fonds.

# Horizons

## Henri Ribeiro

### méditerranéen de Mazagan

#### In memoriam



J'ai appris par le bulletin de l'Amicale des anciens de Mazagan le décès d'Henri Ribeiro en France. Une grande peine m'a submergé suite au décès de cet ami qui représente, en lui-même, cette culture méditerranéenne de Mazagan. Une culture d'ouverture, de raffinement et de brassage créatif. En 2015, je fus ébloui par son histoire, simple et profonde à la fois, qu'il me conta, en arabe marocain, ce 4 octobre, alors que nous étions à Rosas, l'une des plages de la Costa Brava.

Durant ce séjour passé avec d'autres membres de cette Amicale, il n'a cessé de me révéler son attachement au Maroc et à sa ville natale, Mazagan. Il n'aurait pas quitté ce pays si ce n'est pour gagner sa vie à un moment crucial de sa vie ; il m'expliqua qu'au lendemain de l'Indépendance, il se sentit seul dans la ville où presque : tous ses amis français étant partis, suivis d'autres camarades juifs marocains. Henri Ribeiro, pur produit du Mazagan cosmopolite, Marocain par la naissance, Portugais par son père, Espagnol par sa mère et Français par choix et par la culture. Ainsi, à 17 ans, en 1960, l'adolescent Henri se posa la question essentielle : Qui suis-je ?

Le père d'Henri était portugais mais, étant arrivé à El Jadida à 7 ans, il n'avait jamais vraiment connu le Portugal. Sa mère, espagnole, était née au Maroc. Les parents d'Henri se marièrent à El Jadida en 1940 et eurent deux enfants : Henri, né en novembre 1943, et son frère Jean-Marie en juillet 1945. Son père Ignacio, ou Nacio pour les Marocains, était chef de fabrication à la conserverie de sardines Pimag (Pêcheries industrielles mazaganaises) de 1948 à 1958.

Le jeune Henri et son frère pratiquèrent le judo dans la salle des sports, sous la houlette de leur professeur M. Yacoubi. Il y avait avec eux Mostafa De-

bagh, Alain Bernaben, et ses cousins José et Claude Sintès. Son frère fut champion du Maroc de judo à Casablanca en 1964 devenant ainsi la plus jeune ceinture noire du Maroc. Il remporta de nombreux tournois à El Jadida, Meknès, Youssoufia, Khouribga, Casablanca et Rabat.

À l'Indépendance, Henri, suivit une formation pédagogique initiée par le ministère de l'Éducation nationale et enseigna pendant deux ans aux écoles de Smamda et de Had Ouled-Frej dans la région d'El Jadida. L'école Smamda se trouvant à un croisement à droite, en allant sur la route de Had Ouled-Frej. Henri prenait le car chaque matin à 5h à l'arrêt de l'ancienne gare qui se trouvait accolée aux remparts. Il rentrait le soir par le car, mais parfois il couchait sur place, disposant d'une chambre au sein de l'école. Pendant cette expérience, il enseigna toutes les classes du primaire.

Mais à un certain moment, il lui fallut faire un choix pour son avenir. Jusqu'alors il faisait toutes ses démarches administratives au consulat du Portugal à Safi auprès de M. Dahan. Enfin, il décida de prendre la nationalité française par le biais du service militaire. Au terme de celui-ci, en 1965, il décida de travailler et de vivre à Paris. Il y exerça pendant plus de 40 ans dans le secteur de l'automobile. Il se maria avec son amie d'enfance née elle aussi à El Jadida, et qui a vécu des années à Sidi Bennour.

Quant à l'histoire de sa famille au Maroc, elle remonte à 1925. C'est en cette année-là que ses deux grands-parents Ribeiro, qui vivaient à Villa Réal au sud du Portugal dans la région de l'Algarve, s'expatrièrent au Maroc avec leurs deux enfants : le père d'Henri, qui était encore gamin, et sa sœur qui épousa, par la suite, M. Puig. La famille habitait au numéro 2 de la rue de Provence.

Le grand-père occupa le poste de Directeur de fabrication pour les Conserveries de Bordeaux au Maroc, situées près du château Buisson, tandis que la grand-mère y était employée également, contrôlant les boîtes de sardines, en bout de chaîne. Une centaine de Marocaines, musulmanes et juives, travaillaient à préparer les sardines avant leur mise en boîtes.

Des années plus tard, et malgré leur forte activité, les Conserveries de Bordeaux cessèrent leur activité à Mazagan. Le grand-père et le père travaillèrent alors, en 1948, pour une autre firme : les Conserveries Pimag. Ignacio Ribeiro assurant la fonction de chef de fabrication. L'usine se trouvait elle aussi près du château Buisson et appartenait à Mme Chalencou et M. Rivault. Le directeur était André Darrigrand.

Le soir à la maison, ou dans la nuit, Ignacio communiquait par téléphone avec les différents bateaux en mer pour connaître le tonnage de leur pêche et réserver, ainsi, le poisson pour l'usine. Il se rendait ensuite au port d'El Jadida pour rencontrer les patrons de pêche et conclure les transactions. Il gérait aussi avec les transporteurs l'acheminement vers l'usine de tonnes de sardines et de thons.

Du côté maternel, le grand-père d'Henri était de nationalité espagnole et la grand-mère de nationalité française. Ils venaient tous deux d'Oran et avaient une famille très nombreuse. Sa mère Jeanne Lopez, la plus jeune des enfants, née en 1922 au quartier Bendriss à El Jadida où elle a habité pendant une bonne partie de sa jeunesse. Sa sœur aînée, Dolores, épousa M. Sintès.

L'activité de l'usine Pimag fut très forte dans un premier temps. Elle adopta par la suite une stratégie de diversification (conserves de petits pois et

récolte d'algues) mais cela ne parvint pas à éviter sa fermeture. En 1960, le père travailla dans le mareyage à Algenas Maroc, toujours à El Jadida. Les parents Ribeiro partirent ensuite pour Casablanca. Ignacio travailla comme chauffeur grand routier, pour les établissements Marti et ensuite à la société Agrupac (transports de fruits et agrumes). Il faisait les distances de Casablanca à Tanger et de Casablanca à Agadir et, souvent, jusqu'à Tan Tan.

La mère d'Henri travailla, elle, comme contremaîtresse, à l'usine de jeans SCIM (Société de confection industrielle de Mazagan) près du château Buisson, de 1957 à 1965. Le directeur était M. Lamouliatte et y travaillait aussi Mme Reyna, Mme Diaz, Santoja et André Diaz (dit Dédé). La famille habitait alors près de la place Moulay Hassan où se déroulaient de nombreuses fêtes et où s'installaient les cirques Amar et Bouglione. Ils étaient voisins de familles musulmanes, juives et chrétiennes comme les Lahlali, Gaillard, Haziza, Karoutchi, Zinifi et Chaouia.

Ignacio Ribeiro aimait beaucoup le football et assistait à presque tous les matchs au grand stade de Mazagan. Il jouait aussi comme gardien de but dans l'équipe des vétérans avec les frères Lopez, Sanchez, Fornes et Puglisi. Plusieurs matchs se déroulaient aussi au stade du lycée Ibn Khaldoun. Au café Yacoubi, en centre-ville, il suivait les grands matchs de football retransmis à la télé et, par la même occasion, il retrouvait ses amis : Valenton, Slowick, Ansaldo, Sanchez, Nassiri et Ramos. Il organisait également des concours de cartes clôturés parfois par des méchouis.

Feu Henri Ribeiro représente un bel exemple de l'héritage méditerranéen de Mazagan. Qu'il repose en paix.

Par Mustapha Jmahri



## Le variant Omicron, nouvelle menace pour la reprise économique mondiale



**V**ictime brutale de la pandémie, l'économie mondiale, en pleine convalescence, est déjà affectée par le variant Omicron qui s'accompagne de mesures de restriction, notamment dans le secteur du transport aérien.

Signalée pour la première fois il y a moins d'une semaine à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Afrique du Sud, cette nouvelle souche a été depuis identifiée, du Pacifique à l'Europe, en passant par le Canada, amenant une quarantaine de pays à annoncer des restrictions de voyage.

La gravité de l'impact économique dépendra de la dangerosité avérée de ce nouveau variant, de la couverture vaccinale de la population mondiale ainsi que de la résistance d'Omicron aux vaccins disponibles.

Mais, du scénario le plus favorable aux hypothèses les plus sombres, les économistes planchent déjà sur de nouvelles prévisions 2022, toutes revues à la baisse.

Le Fonds monétaire international martèle depuis des mois que le Covid reste le principal risque pour l'économie mondiale et exhorte à accélérer la vaccination. En octobre, il tablait sur une croissance de 4,9% pour l'an prochain.

L'impact économique pourrait être "modeste" de l'ordre de 0,25 point de pourcentage sur la croissance mondiale 2022 si Omicron provoque "des symptômes relativement modérés" et si les vaccins sont "efficaces", souligne Gregory Daco, chef économiste

chez Oxford Economics.

Dans le scénario du pire où ce variant s'avérerait extrêmement meurtrier avec l'obligation de confiner une large partie de la population mondiale, la croissance 2022 pourrait être amputée de près de la moitié, tombant à 2,3% contre 4,5% estimés par Oxford Economics avant l'apparition de ce variant. Et, dans un tel scénario, il n'est pas sûr que les gouvernements qui ont déversé des milliers de milliards de dollars d'aide depuis le début de la pandémie, soient disposés à prendre de nouvelles mesures de relance fiscale surtout si les vaccins sont disponibles, observe Gregory Daco. "Ces aspects seront les clés pour déterminer dans quelle mesure cela va affecter l'économie mondiale et le comportement des gens", souligne également Erik Lundh, économiste au « Conference Board ».

Au-delà des mesures prises par les gouvernements pour contenir la propagation d'Omicron, la peur d'être infectée pourrait conduire la population à s'imposer elle-même des restrictions sur les voyages ou les sorties aux restaurants, par exemple, réduisant la consommation et donc la croissance, poursuit-il.

Autre risque: l'exacerbation des problèmes sur les chaînes d'approvisionnement mondiale et des pressions inflationnistes. Car "une grande partie du fret aérien transite par les vols transportant les passagers", rappelle Erik Lundh.

"S'il y a des annulations de vols, une interruption de la demande de vols commerciaux pour les passagers, cela risque de limiter (...) le fret

aérien", dit-il.

De plus, une vague d'infections par Omicron "pourrait amener certains travailleurs à quitter temporairement le marché du travail et dissuader d'autres d'y revenir, aggravant les pénuries de main-d'œuvre actuelles", a commenté Neil Shearing, chef économiste de « Capital Economics » dans une note.

Jamais un variant du Covid n'avait provoqué autant d'inquiétude depuis l'émergence de Delta, déjà très contagieux.

Le président américain Joe Biden a, toutefois, estimé lundi qu'il n'y avait "pas de raison de paniquer", même si les Etats-Unis sont en "état d'alerte avancée".

Du côté des fabricants de vaccins, AstraZeneca comme Pfizer/BioNTech, Moderna et Novavax se sont dits confiants dans leur capacité à combattre ce variant.

Pour autant, la menace d'un nouveau variant, potentiellement plus grave, va compliquer la tâche des banques centrales qui pourraient "reporter leurs plans d'augmentation des taux d'intérêt jusqu'à ce que la situation soit plus claire", avance Neil Shearing.

La Réserve fédérale (Fed) doit se réunir le 15 décembre, plusieurs autres dont la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre le lendemain. "Nous saurons l'essentiel de ce qu'il y a à savoir (sur Omicron) d'ici quelques semaines", a assuré lundi le PDG de Pfizer, Albert Bourla, sur la chaîne américaine CNBC.

En attendant, "l'incertitude est dommageable", note Gregory Daco.

"Chaque fois que l'on revient dans un climat d'incertitude et de peur, cela ralentit le rétablissement de l'économie mondiale".

Lundi, le président de la Fed Je-

rome Powell a, lui-même, prévenu: Omicron est un risque pour l'économie américaine, un des moteurs avec la Chine et l'Europe de l'activité mondiale.

### La cryptomonnaie Omicron s'envole avec le nouveau variant du coronavirus

La cryptomonnaie Omicron fait l'objet d'une activité frénétique avec un cours qui joue aux montagnes russes depuis que l'OMS a décidé de donner ce nom au nouveau variant du coronavirus responsable du Covid-19. Alors qu'elle était jusqu'ici inconnue et stable ces dernières semaines, la monnaie numérique Omicron a atteint un plus haut niveau à près de 700 dollars lundi matin, soit environ dix fois plus que deux jours auparavant, selon le site spécialisé CoinMarketCap.

Le nom donné vendredi par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au nouveau variant détecté en Afrique du Sud a vraisemblablement fait exploser la valeur de cette devise virtuelle, qui avait été créée début novembre par un acteur déjà présent dans l'univers des cryptoactifs.

Pour faciliter les débats publics sur les variants, l'OMS les nomme à l'aide du nom des lettres de l'alphabet grec (alpha, bêta, gamma, delta...), plus accessible à un public non scientifique et qui permet d'éviter de stigmatiser le pays où ce variant est initialement découvert.

Sur leur site, les fondateurs de la cryptomonnaie Omicron ne font aucune référence au Covid-19. Ils expliquent espérer que leur actif "pourra fonctionner comme une monnaie capable de conserver son pouvoir d'achat indépendamment de la volatilité du marché".

Lundi, la valeur de l'Omicron a rechuté à 152 dollars avant de remonter et de se stabiliser à 350 dollars vers 16H00 GMT (17H00 heure de Paris), selon CoinMarketCap, soit encore cinq fois plus qu'en fin de semaine dernière.

Début novembre, une autre cryptomonnaie avait connu un succès vertigineux, avant de s'effondrer: le "Squid coin" a été créé sur le thème de la série à succès Squid Game par des anonymes.

De 0,7 dollar environ à son lancement le 21 octobre, l'unité est montée le 1er novembre jusqu'à 2.856 dollars, avant de s'écrouler à 0,003 dollar le lendemain. Les acheteurs ont par ailleurs découvert qu'ils ne pouvaient pas la vendre et encaisser leurs profits et les créateurs ont disparu des réseaux sociaux.

# L'hostilité à l'engagement armé de la France au Sahel de plus en plus visible

L'engagement français au Sahel fait face à une hostilité de plus en plus visible, illustrée ces derniers jours au Burkina Faso puis au Niger par la mobilisation contre le passage d'un convoi militaire en route pour le Mali.

La longue file de véhicules devait traverser le Burkina Faso puis le Niger pour se rendre dans le nord du Mali, à Gao, comme cela est fréquent depuis le début de l'intervention française au Sahel en 2013.

Mais le chemin a été semé d'embûches : à Kaya (centre burkinabè), puis à Tera (ouest nigérien), dans des zones où les violences sont omniprésentes, des manifestants ont bloqué le convoi et caillassé les véhicules escortés par des forces de sécurité locales.

À Kaya, plusieurs manifestants ont été blessés. À Tera, au moins deux d'entre eux ont été tués dans des tirs imputés aux forces nigériennes par certains, français par d'autres. Une enquête a été ouverte. Le convoi est arrivé à Gao dimanche soir.

C'est la première fois, selon plusieurs observateurs du conflit, que la contestation de la présence française est aussi évidente dans les zones affectées par le conflit. Auparavant, les manifestations étaient cantonnées aux capitales, Bamako et Ouagadougou en tête.

Si l'ampleur de l'adhésion au discours anti-français est difficile à mesurer, il est "en train de s'imposer dans l'espace politique sahélien et en façonne la dynamique", note le chercheur français Yvan Guichauou. Il parle de "bain d'hostilité" dans lequel évolue la France.

"Même les chefs d'Etat sont appelés à se positionner par rapport à cette dynamique", note-t-il.

Vendredi soir, le président du Niger Mohamed Bazoum exprimait sa "reconnaissance" envers la France dont il saluait "les sacrifices".



Ce discours est aux antipodes des prises de paroles publiques du Premier ministre malien Choguel Kokalla Maïga, qui n'hésitait pas récemment à accuser la France de former des groupes jihadistes.

"Jusque là ce type de propos émanait de réseaux pas très crédibles, de cercles complotistes, mais que cela émane d'une autorité aussi haute que le Premier ministre y donne du crédit", estime Boubacar Haidara, chercheur malien.

"La population n'arrive pas à comprendre que le terrorisme puisse gagner du terrain alors que les soldats français sont là", fait valoir auprès de l'AFP un diplomate français sous le couvert de l'anonymat. "Les populations se retournent contre ceux qui sont en première ligne", abonde une source proche de

l'exécutif français, évoquant une "situation inquiétante".

L'influence des groupes jihadistes au Sahel, affiliés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, va grandissant dans les trois pays du Sahel central. Les Etats, parmi les plus pauvres du monde, n'arrivent pas à faire face, malgré l'appui de forces étrangères.

Les attaques sont quasi-quotidiennes, et la lassitude d'un conflit qui dure depuis huit ans, perceptible. Quatre soldats burkinabè ont encore été tués dimanche dans le nord.

Soucieuse d'alléger son empreinte, la France a entrepris de quitter des bases au nord du Mali (Kidal, Tombouctou et Tessalit) et de réduire ses effectifs de plus de 5.000 aujourd'hui à 2.500 ou 3.000 hommes d'ici à 2023.

L'annonce a poussé la junte malienne à s'intéresser à l'offre sécuritaire des mercenaires russes de Wagner, déclenchant de graves tensions entre partenaires. Bien qu'une coopération ne se soit pas encore concrétisée pour l'instant, les rumeurs ont fait florès. Des manifestations pro-Russie et anti-France sont désormais fréquemment organisées à Bamako.

L'ancienne puissance coloniale, qui dénonce une campagne de désinformation russe, cherche à réagir : des panneaux publicitaires avec le mot-dièse #OnEstEnsemble ont fleuri dans Bamako, et les communiqués hebdomadaires de l'opération Barkhane sont désormais traduits en bambara, langue malienne.

"On n'est plus en face-à-face

avec les Maliens, les Russes redistribuent les cartes", observait récemment un haut gradé français sous couvert d'anonymat. "Et la junte (malienne) a presque plus de cartes en main que nous".

Pour Boubacar Haidara, "l'erreur des autorités françaises est de penser que les contestations de la présence française ne sont que le fruit de manipulations, mais (elles) sont également le résultat de sa politique sahélienne".

Le président Emmanuel Macron a fixé une ligne rouge : les soldats français ne cohabiteront pas sur un même territoire avec Wagner, que Paris accuse de prédation en Centrafrique. Mais un désengagement brutal sonnerait comme un échec à l'afghane, à quelques mois de la présidentielle française.

## L'OMC propose d'organiser sa conférence ministérielle en mars 2022

La conférence ministérielle de l'OMC, qui aurait dû se tenir cette semaine à Genève mais a été annulée in extremis en raison de l'apparition du variant inquiétant Omicron, pourrait se tenir début mars 2022.

Après avoir rencontré dimanche la directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, Ngozi Okonjo-Iweala, le président et les vice-présidents de la ministérielle ont proposé lundi dans un courrier envoyé aux délégations qu'elle "soit convoquée pendant la première semaine du mois de mars 2022, si les conditions le permettent".

La ministérielle de l'OMC, la première depuis fin 2017, devait réunir du 30 novembre au 3 décembre au siège de l'organisation environ 4.000 participants, dont des chefs d'Etat et plus d'une centaine de ministres. Elle aurait dû se tenir au Kazakhstan en juin 2020, mais avait déjà été reportée à la suite de l'apparition du nouveau variant Omicron du coronavirus, détecté courant novembre en Afrique australe et que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié de "préoccupant" vendredi.

Cette fois elle a fait les frais de l'apparition du nouveau variant Omicron du coronavirus, détecté courant novembre en Afrique australe et que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a qualifié de "préoccupant" vendredi.

Le même jour, à l'issue d'une réunion d'urgence, les 164 membres de l'OMC ont convenu vendredi de reporter "sine die" la 12ème conférence ministérielle en raison de la détérioration de la situation épidémiologique et des restrictions de voyage en résultant.

Dans la lettre envoyée aux missions et consultée par l'AFP, le président et les vice-présidents de la ministérielle indiquent soutenir "sans réserve" cette décision mais soulignent que "ce report ne devrait néanmoins pas être une raison pour ne pas nous retrouver les manches. Au contraire, nous

devrions maintenir la dynamique actuelle et en tirer parti".

Ils appellent les délégations à Genève à poursuivre les travaux dans tous les domaines et à "conclure des accords dès que possible", sans attendre la venue des ministres.

"En particulier, nous pensons qu'il incombe aux membres, en pleine pandémie, de parvenir rapidement à une convergence sur la réponse de l'OMC à la pandémie, notamment en trouvant une solution sensée à son aspect relatif à la propriété intellectuelle", indiquent-ils.

"En outre, étant donné que les négociations sur les subven-

tions à la pêche ont beaucoup progressé ces dernières semaines, nous vous invitons tous à faire preuve de flexibilité et à autoriser les négociateurs à Genève à aplanir les dernières divergences dans ce domaine aussi vite que possible", ajoutent-ils.

Il s'agissait de la première ministérielle de Mme Okonjo-Iweala, arrivée en mars, dont tout le monde salue depuis la volonté sans relâche de redonner une visibilité à l'OMC, dans un contexte de crise et de rivalités croissantes entre les deux premières puissances économiques mondiales : la Chine et les Etats-Unis.

# Economie

Le Maroc et l'Inde appelés à renforcer leur coopération en termes d'investissements bilatéraux

Le Maroc et l'Inde, qui disposent d'énormes atouts et potentialités, sont appelés à renforcer leur coopération en termes d'investissements bilatéraux, a indiqué, vendredi à Bangalore (sud de l'Inde), le ministre indien des Nouvelles technologies, de la Biotechnologie et des Sciences techniques, de l'État de Karnataka, M. Ashwath Narayn.

À la faveur de sa position stratégique en tant que passerelle entre l'Europe et l'Afrique, ses ressources humaines hautement qualifiées, et son climat d'investissement très favorable, le Maroc est bien positionné pour attirer les investissements indiens, a affirmé M. Narayn dans une déclaration à la MAP, à l'issue d'une rencontre avec le Directeur général de l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE), Youssef El Bari, et de l'ambassadeur du Maroc en Inde, Mohamed Maliki.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'un roadshow lancé en Inde à l'initiative de l'AMDIE et de l'ambassade du Maroc visant à faire la promotion de l'initiative "Morocco Now" qui s'assigne comme objectifs de mettre en avant les atouts et potentialités dont dispose le Royaume et de promouvoir l'offre d'une industrie à la pointe de la technologie, répondant aux besoins de la demande mondiale.

Le climat d'investissement au Maroc offre beaucoup d'opportunités pour les entreprises indiennes pour s'y installer et se développer, a fait observer le responsable indien, ajoutant que les domaines de la haute technologie, de la biotechnologie, de l'ingénierie et de l'automobile sont des secteurs à forte valeur ajoutée sur lesquels les investissements devraient se concentrer tant ils constituent un bon domaine de coopération.

Surnommée la "Silicon Valley indienne", la ville de Bangalore abrite les centres géants d'innovation et les entreprises émergentes de haute technologie. Forte de ses 12 millions d'habitants, Bangalore qui a axé son développement sur la high tech, accueille environ 35% des salariés du secteur informatique indien.

Lancée par l'AMDIE, "Morocco Now" vise à faire rayonner le Maroc comme plateforme industrielle et exportatrice de premier rang afin d'accélérer les investissements étrangers.

"Morocco Now" entend aussi renforcer le positionnement du Maroc sur l'échiquier du commerce et de l'investissement international pour saisir les opportunités d'un monde en mutation où de nouvelles exigences pour les acteurs économiques, telle que l'urgence environnementale, la pression des consommateurs et les nouvelles réglementations, rendent indispensable l'adoption de productions décarbonées.

## Les prix du locatif suivent une tendance haussière



Les loyers les plus onéreuses se trouvent à Casablanca (31 000 Dh), Rabat (29 300 Dh) et Bouskoura (25 100 Dh).

L'indice des prix locatifs des appartements meublés maintient sa tendance haussière au troisième trimestre 2021, après avoir enregistré une hausse de 2 points au deuxième trimestre 2021.

Cette évolution intervient après une stabilité de l'indice des prix locatifs des appartements meublés, observée au quatrième trimestre 2020 et au premier trimestre de cette année, selon les données recueillies par Mubawab.

Dans la nouvelle édition de son Tensiomètre locatif, la plateforme immobilière rapporte que l'indice des prix locatifs des appartements vides a, en revanche,

gardé la même tendance au troisième trimestre 2021 et gagné 4 points par rapport à son antécédent.

Après la stabilité observée au cours du deuxième trimestre 2021, l'indice des prix de location des villas meublées a, pour sa part, enregistré un bond de 7 points au titre du troisième trimestre, «tandis que l'indice des prix de location des villas vides a connu une hausse de 3 points», a indiqué Mubawab.

Dans son dernier Tensiomètre locatif, qui retrace la dynamique du marché de la location longue durée au niveau national, la plateforme digitale rapporte qu'un appartement vide se loue, en moyenne, à 7 500 DH par mois au Maroc.

D'après les observations du site leader de l'immobilier au Maroc, «l'on constate une hausse de +3% en glissement trimestriel et une baisse de -1% en glissement annuel».

Dans son rapport, il est aussi indiqué qu'un appartement meublé se loue, en moyenne, à 8 200 DH par mois. Mubawab constate en revanche «une baisse de -1% en glissement trimestriel et une stabilité en glissement annuel», a fait savoir la plateforme.

Du côté des villas, les dernières observations indiquent qu'une villa vide se loue, en moyenne, à 23 800 DH par mois et l'on note une hausse de res-

pectivement 5% et 3% en glissement trimestriel et glissement annuel, a par ailleurs relevé le site spécialisé dans les annonces immobilières.

Toujours selon Mubawab, «une villa meublée se loue, en moyenne, à 26 100 DH par mois et l'on enregistre un bond de 10% en glissement trimestriel et une hausse de +7 % en glissement annuel».

Dans son Tensiomètre locatif, Mubawab s'est également intéressé à l'évolution des superficies et des prix dans les villes. Ainsi, après la stabilité observée sur les superficies au deuxième trimestre 2021, il ressort que la moyenne des superficies au troisième trimestre de l'année en cours a accusé une baisse d'un m<sup>2</sup> en glissement trimestriel et de -8m<sup>2</sup> en glissement annuel.

Quant à la demande, les données analysées montrent qu'elle est passée «de 48% à 50% d'appartements avec balcon ou terrasse, et de 58% à 70% de villas avec piscine».

Commentant l'évolution des prix dans les villes, en ce qui concerne le segment des appartements proposés vides à la location, la plateforme relève que les loyers les moins chers se trouvent dans les villes de Khouribga, Azrou et Oujda et qu'ils se chiffrent respectivement à 1 900, 2 000 et 2 500 Dh.

S'agissant des loyers les plus chers, les données montrent que ceux-ci «se situent toujours dans les villes de Bouskoura, Rabat et Casablanca, avec respectivement 9 900, 9 800 et 7 950 Dh».

Selon la dernière édition du Tensiomètre locatif de Mubawab, les villas les plus onéreuses se trouvent à Casablanca (31 000 Dh), Rabat (29 300 Dh) et Bouskoura (25 100 Dh), tandis que celles les moins chères se situent à Mdq (5 600Dh), Meknès (7 000 Dh) et Essaouira (10 300 Dh).

Dans son analyse, il apparaît par ailleurs que les dix quartiers stars dans la location longue durée de logements au cours ce même trimestre sont : Agdal (Rabat), Guéliz (Marrakech), Maârif (Casablanca), Ain Sebâa (Casablanca), Ryad (Rabat), Centre-ville (Rabat), Bouskoura, Dar Bouazza, Sidi Maarouf (Casablanca) et Gauthier (Casablanca).

Après un bond de +15% enregistré au troisième trimestre par rapport au précédent, il apparaît que la demande garde la même tendance.

«Le ratio offre/demande sur Mubawab.ma a connu une légère hausse en passant de 3,43 à 3,72, en moyenne, au niveau national», d'après la plateforme immobilière précisant que ce ratio représente le potentiel de croissance existant dans chaque zone.

Alain Bouithy



La demande de location d'appartements et de villas en hausse au troisième trimestre 2021

## Le marché monétaire maintient son équilibre

Le marché monétaire s'est maintenu à l'équilibre au cours de la semaine allant du 19 au 25 novembre courant, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette situation est "confortée par l'interventionnisme de la Banque Centrale et par le rythme soutenu des placements du Trésor", explique AGR dans sa récente note "Weekly Hebdo Taux- Fixed Income".

Tenant compte d'une situation confortable des finances publiques de l'État, l'encours moyen des injections

à blanc et avec prise en pension du Trésor a légèrement augmenté, fait savoir la même source, notant que celui-ci s'établit à 8,4 milliards de dirhams (MMDH) contre 7,8 MMDH une semaine auparavant.

Les taux interbancaires évoluent en ligne avec le taux directeur à 1,50%. Les taux MONIA oscillent autour de 1,41%, soit +2 points de base (pbs) par rapport à la semaine dernière.

Du côté des appels d'Offre de Bank Al-Maghrib

(BAM), l'institution d'émission continue de satisfaire 100% de la Demande des banques, souligne AGR, relevant que les injections hebdomadaires à travers les avances à 7 jours augmentent à 36,7 MMDH contre 32,9 MMDH une semaine auparavant.

Et d'ajouter que Bank Al-Maghrib intervient dans le circuit monétaire à hauteur de 47,8 MMDH à travers les pensions livrées, les prêts garantis et les swap de change, en baisse de 1,9 MMDH en une semaine.

# Agroalimentaire : Focus sur les opportunités d'exportation vers l'Afrique

Les chiffres des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique sont en constante augmentation depuis l'année 2000

Les défis et les opportunités du secteur agroalimentaire national en matière d'export à l'Afrique ont été au menu d'une conférence organisée récemment par l'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) et la Fédération Nationale de l'Agro-alimentaire (Fenagri).

Cette rencontre à laquelle ont participé plus d'une centaine d'entreprises, a été l'occasion de mettre en exergue les meilleures pratiques par des témoignages d'entreprises exportatrices, mais aussi d'évoquer les opportunités et les risques de l'export sud-sud, indique un communiqué de l'ASMEX.

"Dans un contexte de relance économique post-covid l'export des produits marocains, et tout particulièrement les produits agro-alimentaires à forte valeur ajoutée peut être un levier économique important pour rééquilibrer la balance commerciale nationale", ajoute la même source. Cité par le communiqué, Mohammed Fikrat, vice-président de l'ASMEX, a souligné qu'"aujourd'hui, la demande des consommateurs africains est en pleine expansion en raison de la taille du marché et sa classe moyenne qui représente 42% de la population". Et de soutenir: "Il est donc impératif que l'offre suive cette demande exponentielle pour pallier le manque à gagner et trouver des schémas win-win (gagnant-gagnant)", rapporte la MAP.

"Nos échanges commerciaux se sont certes développés au cours des dernières années, mais ils ne sont toujours pas suffisants", a fait savoir M. Fikrat, rappelant la recommandation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI qu'"il faut que l'Afrique fasse confiance à l'Afrique".

De son côté, Eyad Sobh Mansour, président de la commission du commerce extérieur de la FENAGRI, a affirmé qu'"il n'y a aucune raison qui justifie le fait de trouver des produits agro-alimentaires importés sur le marché marocain et africain, alors qu'ils peuvent être fabriqués localement".

Les chiffres des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Afrique sont en constante augmentation depuis l'année 2000. Les échanges du Maroc (import et export) avec les pays africains ont progressé de 9,5% en moyenne annuelle, pour s'établir à 39,5 milliards de dirhams (MMDH) en 2019, soit 6,9% du commerce extérieur marocain.

Sur la même période, les exportations marocaines à destination du continent africain ont progressé de 11% en moyenne annuelle pour atteindre 21,6 MMDH en 2019, représentant 7,7% des exportations totales du Maroc contre 3,7% en 2000.

Pour pallier ce manque à gagner, Brahim Allali, expert spécialiste du commerce international, a mis en avant quelques recommandations qui devraient aider les exportateurs agro-alimentaires à surmonter les obstacles actuels liés



notamment au transport des marchandises et à la logistique (Tarifs, Transit time et time-to-market, faiblesse des infrastructures...), ou encore les obstacles liés au paiement, à la sécurité et à la stabilité politique de certains pays.

Ainsi, M. Allali a recommandé de ne pas se limiter aux pays francophones d'Afrique, d'étudier l'opportunité de l'exportation collaborative (consortium d'exportation, comitoyers commerciaux, bureaux de représentation commerciale), de considérer l'opportunité d'investir dans les pays africains pour valoriser et exporter les produits agricoles nationaux (arachide, mangue, ananas...).

Il a insisté, également, sur l'importance de mettre en place des partenariats avant de se lancer dans de nouveaux projets en Afrique,

l'adaptation de l'offre marocaine à la demande et aux spécificités des économies de l'Afrique à travers une véritable appropriation de la connaissance du marché continental par le secteur privé marocain et la construction des écosystèmes complémentaires à l'industrie marocaine à travers notamment des joints-ventures et d'alliances d'entreprises.

Outre le potentiel, les pistes de croissance et les best-practices, les participants ont pu découvrir les interventions des partenaires de l'événement tels que Lesieur et Cosumar qui ont exposé leurs retours sur expérience en Afrique et ont insisté sur le développement du capital humain, ou encore la Banque Centrale Populaire (BCP) qui a exposé quelques solutions de financement et le groupe Timar qui

a partagé différentes options en terme de transport et logistique.

En Afrique, le secteur agroalimentaire évalué, depuis 2013, à environ 313 milliards de dollars américains, emploie 70% de la main d'œuvre. Des chiffres qui contrastent avec les besoins en alimentation de 20% de ces besoins est couverte par des importations, soit 40 à 50 milliards de dollars par an. Selon la banque mondiale, ces indicateurs poursuivront leur hausse. D'ici 2030, les importations alimentaires en Afrique passeront à 150 milliards de dollars par an, d'où l'urgence de mettre en place des schémas d'échanges commerciaux gagnant-gagnant avec le continent, dont l'agroalimentaire pourrait peser 1.000 milliards de dollars la même année (2030).

## La Bourse de Casablanca en baisse du 22 au 26 novembre

La Bourse de Casablanca a bouclé la semaine allant du 22 au 26 novembre en baisse, l'indice de toutes les valeurs, Masi, cédant 0,89% à 13.221,08 points (pts).

Au terme de cette semaine, durant laquelle le marché casablancais a alterné les hausses et les baisses, le Morocco Stock Index 20 (MSI20), composé des 20 entreprises les plus liquides, s'est replié de 0,82% à 1.076,53 pts, rapporte la MAP.

Le Madex, indice compact composé des valeurs cotées au continu, a reculé, quant à lui, de 0,98% à 10.696,54 pts et le Casablanca ESG 10, indice de référence Environnement,

Social et Gouvernance a abandonné 0,85% à 990,78 points. Depuis le début de l'année, les performances de ces quatre baromètres se trouvent placées à respectivement 17,13%, 16,41%, 16,39% et 14,95%.

Sur le plan sectoriel, seulement 5 secteurs ont pu échapper à la tendance baissière. Ainsi, l'indice de la "Sylviculture et Papier" a avancé de 10,33%, celui des "sociétés de portefeuilles-Holdings" a pris 2,53% et celui de société de financement et autres activités financières a gagné 2,49%.

Le secteur "Pétrole et Gaz" a progressé, lui, de 0,99%, la hausse d'Afrquia Gaz

(+1,86%) ayant compensé la baisse de TotalEnergies Marketing Maroc (-0,29%). De même, l'indice des "Boissons" a pris 0,49%, à la faveur de la bonne tenue de la Société des Boissons du Maroc (+0,59%).

A l'inverse, les 19 secteurs restants ont accusé des baisses allant de -5,35% pour la participation et promotion immobilières à -0,02% pour les distributeurs et les "services aux collectivités". Au titre de cette semaine, le volume global des échanges de la période a atteint 457,04 millions de dirhams (MDH), alors que la capitalisation boursière s'est établie à plus de 681,74 MMDH.

Itissalat Al-Maghrib a été l'instrument le plus actif avec un volume d'échanges de plus de 49,81 MDH, soit une part de 10,95% des transactions, devançant BCP avec plus de 47,85 MDH (10,52%), Cosumar avec plus de 47,16 MDH (10,36%) et Attijariwafa Bank avec 44,83 MDH (9,85%).

Les meilleures performances hebdomadaires ont été réalisées par Med Paper (10,33%), Maghreb Oxygène (10,2%) et Safafin (6,81%), alors que les plus fortes baisses ont été accusées par Douja Prom Addoha (-6,47%), Auto Hall (-6,17%) et Ib Maroc.com (-4,41%).

# Art & culture

## Trophées marocains du monde

### L'art et la culture à l'honneur

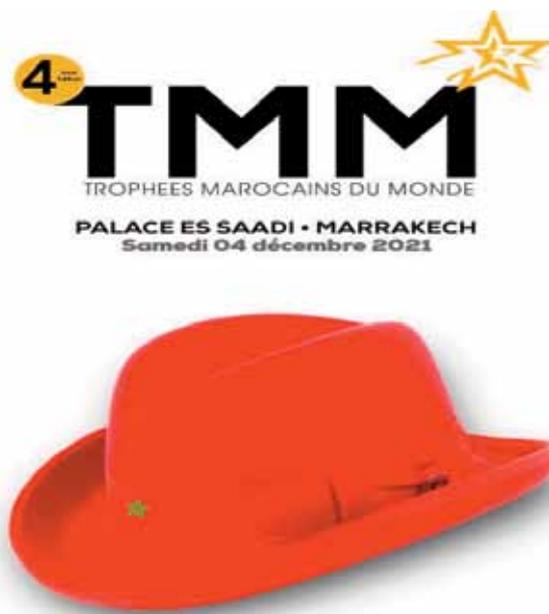
L'art et la culture seront à l'honneur de la quatrième édition des Trophées marocains du monde qui se tiendra à Marrakech, du 3 au 5 décembre 2021. Lors de cette édition qui "revêt un caractère particulier car elle est la première post-Covid-19" soulignent les organisateurs, et notamment, BM Magazine, le magazine d'ici et d'ailleurs, et la Fondation Trophées marocains du monde, plusieurs prix seront remis aux marocains du monde, forts d'un parcours aussi singulier qu'exceptionnel.

"Dix-huit nominés sélectionnés à travers le monde concourent dans six catégories différentes : Politique, Monde de l'entreprise, Société, Sport, Art et culture et Recherche scientifique. Au total, ce sont six trophées qui seront remis lors de la soirée de gala", indiquent les organisateurs via

un communiqué de presse.

Les arts et la culture seront d'autant plus mis en avant, du fait de la présence de figures culturelles marocaines de premier ordre dont on peut citer Yassine Belattar, présenté comme un humoriste et chroniqueur connu pour ses prises de position en faveur des quartiers sensibles et des musulmans. Résidant en Belgique, Reda Chechoubi sera également de la partie. Ce comédien est connu pour sa performance dans la pièce « Djihad », qui a connu un succès mondial. Aujourd'hui, il prépare une comédie sur le vivre-ensemble. Enfin, la romancière britannique d'origine marocaine, née à Londres, Saeida Rouass, est également attendue dans la ville ocre pour participer à un événement qui ne manque pas d'intérêt.

Deux autres temps forts marqueront cette quatrième édition : une



conférence autour du thème « Marocains du monde : entre intégration et discrimination » et le dîner de gala, prévu samedi prochain au Palace Es Saadi. Sans oublier l'hommage prévu en l'honneur du leader scientifique Moncef Slaoui "qui fera le déplacement des Etats-Unis pour assister à la cérémonie de remise des trophées. Cet hommage particulier lui sera rendu pour son apport planétaire à la découverte du vaccin contre le coronavirus" souligne le communiqué de presse.

Pour Amine Saad, fondateur de BM Magazine «des Marocains du monde représentent une immense richesse pour le pays. Nous avons voulu contribuer à ce que le regard sur cette communauté change. Sans oublier le rôle important que ces figures de l'im-

migration peuvent jouer en tant que véritables ambassadeurs du Maroc à l'étranger».

La thématique principale de cette quatrième édition portera sur les discriminations ou obstacles "auxquels font face les citoyens d'origine marocaine au cours de leur parcours, particulièrement de leur vie professionnelle", indiquent les organisateurs. Et de conclure : "La majorité des pays occidentaux où vit une importante communauté d'origine marocaine sont des pays d'immigration, où la diversité est forte. Il n'en reste pas moins vrai, qu'en fonction des crises mondiales, des crises économiques de chaque pays, les populations immigrées semblent être les premières victimes d'idées reçues et donc le lien avec le racisme est vite établi."

## Le film polonais "Vyraj", Grand prix du Festival international des écoles de cinéma de Tétouan



Le film polonais "Vyraj", réalisé par Agnieszka Nowosielska, a remporté le Grand prix de la 6<sup>ème</sup> édition du Festival international des écoles de cinéma de Tétouan (FIDEIC).

Le prix du jury a été décerné au film roumain "I sit and look out" réalisé par Gábor Balázs, le prix des droits de l'Homme a été remporté par le film suisse "The de facto martyr suite" de la réalisatrice Justine de Gasquet, tandis que le prix du meilleur film documentaire a été décroché par le film bosniaque "Bjelko" réalisé par Almir Zoletić. Quant au film espagnol "Psychophonic" réalisé par Aline Romero, il a remporté le prix du meilleur film d'animation, alors que le prix du meilleur film de fiction a été attribué au film allemand "Good German Work", du réalisateur Janis Alexander Kiefer.

Par ailleurs, un jury composé des élèves des établissements d'enseignement secondaire à Tétouan, a décerné le prix de la meilleure participation en compétition officielle du festival au film danois "In Medias Rush", réalisé par Esben Persson.

S'agissant des deux prix du public, ils ont été remportés par deux films du master spécialisé en cinéma documentaire de l'Université Abdelmalek

Essaâdi. Ainsi le film "Virus" de la réalisatrice Hind Asselmane a décroché le prix du public/compétition officielle, tandis que le film "Edve Hayat Var" réalisé par Oumaima Hida a remporté le prix du public/compétition cinéma du confinement.

Le jury de la 6<sup>ème</sup> édition du FIDEIC, présidé par le réalisateur congolais Balufu Bakupa-Kanyinda, comprenait également les deux réalisatrices Soudade Kaadan (Syrie) et Zina Daccache (Liban), en plus du réalisateur marocain Ahmed Badry.

Un total de 34 films étaient en lice pour la compétition officielle du festival, dont 14 films de fiction, 13 documentaires et 7 films d'animation, représentant différents pays et écoles de cinéma.

Le Festival International des Ecoles de Cinéma (FIDEIC) a pour principal objectif la promotion des œuvres des étudiants et des jeunes créateurs issus d'écoles de cinéma, d'universités ou d'instituts de formation aux métiers de l'image. Un événement organisé par l'association Bidayat et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Tétouan avec le soutien du Centre Cinématographique Marocain en partenariat avec des organismes marocains et étrangers.

# Vente aux enchères d'objets de films hollywoodiens

Le costume de John Travolta dans "Pulp Fiction", la planche de surf de Patrick Swayze dans "Point Break" et le sabre laser de Liam Neeson dans "La Menace Fantôme" sont au menu d'une gigantesque vente aux enchères d'objets de films hollywoodiens organisée cette semaine à Beverly Hills.

"Batman", "Retour vers le Futur", Harry Potter, James Bond, "Game of Thrones" ou encore Marilyn Monroe, Bruce Willis et Keanu Reeves: au total, plus de 1.200 objets liés à des films emblématiques et des célébrités sont mis en vente jeudi et vendredi par la maison spécialisée Julien's Auctions près de Los Angeles.

Les pièces les plus recherchées devraient être le costume noir signé Perry Ellis porté par John Travolta dans "Pulp Fiction" et le sabre laser de Liam Neeson dans son rôle du Jedi Qui-Gon Jinn dans le volet de Star Wars "La Menace Fantôme", tous deux estimés entre 20.000 et 40.000 dollars, comme la célèbre combinaison jaune de Bruce Lee (portée non par l'acteur mais par le cascadeur qui lui servait de doublure) dans "Le Jeu de la mort" ou son nunchaku noir fait sur-mesure.

La tenue endossée par Arnold Schwarzenegger dans "Terminator 2",



avec blouson de motard et pantalon de cuir assorti, est quant à elle estimée entre 20.000 et 30.000 dollars.

Outre les désormais habituels lots de baguettes magiques maniées par divers personnages des films Harry Potter, les fans de films d'action pourront tenter d'acquiescer des armes factices brandies par Bruce Willis lorsqu'il interprétait John McClane dans la saga "Die Hard" ou utilisées sur le tournage de "John Wick".

Une fausse dague en obsidienne utilisée dans la série "Game of Thrones"

pour combattre les créatures venues du froid sera même mise sous le marteau, pour un prix estimé entre 3.000 et 5.000 dollars.

Les admirateurs des actrices de légende pourront rêver avec une série d'objets personnels ayant appartenu à l'inoubliable Marilyn Monroe, dont un poème manuscrit, des vêtements portés par Elizabeth Taylor et Doris Day ou même le lasso doré qui équipait Gal Gadot dans "Wonder Woman".

## Le premier prix du concours "Street Art Casablanca" décerné à Youssef El Youbi

Le premier prix du concours "Street Art Casablanca" a été décerné à Youssef El Youbi pour son œuvre intitulée "La maison colorée", alors que la mention spéciale du jury a été attribuée à Elyas de Lopes, plus jeune participant du concours.

Organisé par Langages du Sud, en collaboration avec l'école Art'Com Sup, ce concours ouvert à tous les street-artistes marocains sur le thème « Casa-

blanca, une ville en mutation » a permis d'encourager l'élan créatif des artistes de la ville et de leur offrir une tribune d'expression et d'exposition de leur talent.

Aux termes de la délibération, 10 lauréats ont été choisis par le jury composé de Ed Oner, artiste reconnu sur la scène marocaine du Street art, Mohamed Rahmo, membre fondateur du collectif MadNess, Fadma Ait Mous, sociologue, Zahia Benabdeljalil, directrice de l'école

Art'Com Sup, David Boch, galeriste international et Patricia Defever, directrice de la maison d'édition Langages du Sud.

C'est le respect du thème l'originalité, l'esthétique et la technique qui ont permis de départager les participants au concours dont le vainqueur bénéficiera d'une formation complète, offerte par l'école Art'Com Sup.

Quant aux œuvres des lauréats, elles seront prochainement exposées, alors que les artistes participeront à la réalisation de fresques murales dans la ville de Casablanca.

Le concours « Street Art Casablanca » est la première étape du projet « Street Art, une énergie nouvelle pour Casablanca en constante mutation ».

Ce projet comprend le concours, la réalisation d'un beau livre sur le Street Art à Casablanca et l'exposition des œuvres issues du concours.

L'ambition des acteurs de ce projet est d'associer les jeunes de tous les quartiers casablancais à la valorisation de cette énergie créative qui anime la ville, de susciter l'échange et le partage dans les espaces urbains, d'accompagner et de faire connaître les jeunes talents dans le Royaume, mais aussi à l'international.



## Bouillon de culture

### Littérature

L'auteur et penseur marocain Abdelilah Belkeziz, a remporté, lundi à Dubaï, le Prix du journalisme arabe dans la catégorie "Chronique".

Primé, à l'instar d'autres penseurs, écrivains et journalistes dans le cadre de l'Exposition universelle "Expo Dubaï 2020", Abdelilah Belkeziz a reçu son prix des mains de Cheikh Mohamed Ben Rached Al Maktoum, président du "Dubai Media Council".

Le penseur marocain est considéré comme l'un des symboles de l'écriture journalistique dans le monde arabe, lui qui a publié des centaines d'articles dans les principaux journaux arabes et régionaux, ainsi que plus d'une cinquantaine d'œuvres touchant à la philosophie, aux sciences humaines et aux études islamiques, en plus de nombreux ouvrages littéraires et narratifs.

Par ailleurs, le Prix de la personnalité médiatique de l'année a été décerné au journaliste et écrivain égyptien Emad El-Din Adib, "en reconnaissance de ses efforts pour soutenir la presse égyptienne et enrichir la scène médiatique arabe, en apportant de nombreuses contributions tout au long de sa carrière".

Le Prix du journalisme arabe a été créé en novembre 1999, en vue d'encourager les journalistes de la région à innover en distinguant les éléments les plus brillants.

### Hommage

La 1ère édition du Festival national de poésie, organisée du 26 au 28 novembre par l'association «Kawafil Sijilmassa pour la création», a été marquée par des hommages rendus à plusieurs figures de la culture, des arts et des médias.

Cette initiative entend saluer l'œuvre poétique et artistique de ces personnalités au niveau national et dans la région de Draâ-Tafilalet, ont affirmé les organisateurs de ce festival, placé cette année sous le thème «Draâ-Tafilalet, la diversité socio-culturelle et les enjeux attendus».

Cette édition a connu l'organisation de rencontres de poésie en arabe littéraire, en dialecte hassani et en langue amazighe, y compris autour de la Marche Verte et de la Fête de l'Indépendance, en plus d'une conférence sur le thème «La situation des oasis du sud-est et les difficultés dont souffrent leurs systèmes écologiques ces dernières années».

Des spectacles artistiques avec la participation d'artistes locaux, un spectacle de théâtre, une exposition artistique autour des sultans et rois de la glorieuse dynastie alaouite et des excursions à des sites touristiques et culturels ont été également au menu de cette édition.

Ce rendez-vous culturel vise à mettre la lumière sur la création poétique et consacrer la reconnaissance de son rôle dans le rapprochement entre les cultures et les peuples, en plus de renforcer la communication entre les poètes et intellectuels au niveau national, régional et local.

Selon les organisateurs, ce festival se veut la concrétisation de l'action continue visant à promouvoir la création littéraire et à s'ouvrir aussi bien sur les poètes de renom que les jeunes poètes.

«SAVEUR DE COCODY»  
SARL AU  
CAPITAL SOCIAL:  
100.000,00 DHS  
SIEGE SOCIAL:  
REGION YASMINA,  
ANGLE BOULEVARD  
CADI TAZI ET  
ABDELLAH BEN  
YASSINE, IMMEUBLE  
N°A - MOHAMMEDIA  
Extension de l'objet social  
Ouverture d'une nouvelle  
succursale

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 02/11/2021 de la société « SAVEUR DE COCODY » SARL AU, il a été décidé ce qui suit :  
- Extension de l'objetsocial de la société en ajoutant les activités suivantes :  
• Vente de crêpes ;  
• Vente de fruits secs.  
- Ouverture d'une nouvelle succursale pour exercer les activités de « vente

de crêpes et de fruits secs » à l'adresse suivante : RESIDENCE YASMINA, ANGLE BOULEVARD CADI TAZI ET ABDELLAH BEN YASSINE, IMMEUBLE N°B - MOHAMMEDIA.  
Le dépôt légal a été déposé au tribunal de l'èreinstance de Mohammed le 25/11/2021 sous N° : 2449, RC N° : 25471.  
N° 10 702/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE RABAT SALE KENITRA  
PROVINCE DE SIDI SLIMANE  
CERCLE DE SIDI SLIMANE  
CAIDAT DE BOUMAIZ  
COMMUNE DE BOUMAIZ



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
والتعليم الأول والثالث  
الأقاليمية للدرية والحسين  
جهة إقليم بوازين  
العمدية الإقليمية لتكليم

**Avis Rectificatif**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 20-21/11/2021 n° 9470 Et Rissalat al oumma du : 20-21/11/2021 n° 11982 , concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
44/2021/BI.DPMENG	Estimation des couts des travaux: 1.000.800.00 (Un million huit cent dhs) au lieu 1 000 000.00 (Un million de dhs).
45/2021/BI.DPMENG	Estimation des couts des travaux : 1 718 040.00 (un million sept dix huit mille quarante dhs) au lieu de 1 080 000.00 (un million quatre vingt mille dhs)

Les autres données restent les mêmes.

N°10 703/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 42/2021

Le 24/12/2021 à 10h00, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T. L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**OBJET : Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 entre IRIGH N'THALA et Tafraout du PK157+500 au PK 178+000 dans la Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 17 000,00 Dhs (Dix-sept Mille Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 165 561,85 Dhs (Un million cent soixante cinq mille cinq cent soixante-et-un Dhs, 85 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipeement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les entreprises installées au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des entreprises justifiant ce qui suit :

SECTEUR	QUALIFICATION EXIGEE	CLASSE MINIMALE
X	X1 et X2	3

- Pour les entreprises non installés au Maroc :

Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°10 704/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
REGION DE RABAT SALE KENITRA  
PROVINCE DE SIDI SLIMANE  
CERCLE DE SIDI SLIMANE  
CAIDAT DE BOUMAIZ  
COMMUNE DE BOUMAIZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
OUVERT N° 01/2021

Le 28 Décembre 2021 à 10H , il sera procédé, au siège de la Commune de Boumaiz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

- TRAVAUX D'ADDITION EN EAU POTABLE AUX DOUARS OULED MOUSSA BEN HCINE, TOUIFA, JOUALLA ET OULED BERROUS RELEVANT DE LA COMMUNE DE BOUMAIZ .

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré de service technique de la Commune . Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 45.000,00 DHS  
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 2.351.438,18 DHS  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service technique de la commune de Boumaiz .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité;
- Soit transmettre leurs plis par voie électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de consultation.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification.

Secteur	Qualifications	Classe minimale
C	C1	4

- Pour les concurrents non installés au Maroc : doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.

N°10 706/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TIZNIT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° 43/2021

Le 24/12/2021 à 10h30, il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la D.P.E.T.L.E de Tiznit Avenue Mohamed V Tiznit à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

**OBJET : Contrôle de qualité des Travaux de signalisation horizontale, verticale et dispositifs de sécurité de la route RR 104 entre IRIGH N'THALA et Tafraout du PK157+500 au PK 178+000 dans la Province de Tiznit.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des marchés de la DPETLE de Tiznit. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 200,00 Dhs (Mille Deux Cents Dirhams)
- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 83 040,00 Dhs (Quatre Vingt Trois Mille Quarante Dhs, 00 Cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Directeur Provincial de l'Equipeement, du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tiznit.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit présentés par voie électronique selon les prescriptions de l'arrêté du ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 04 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévus par l'article 4 du règlement de consultation.

- Dossier Technique comprenant :**
  - Pour les laboratoires installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie légalisée (certifié conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification des laboratoires justifiant ce qui suit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
CQ : Contrôle de qualité	CQ.16 et CQ.17	4

- Pour les laboratoires non installés au Maroc :

Les laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°10 705/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET DU TRANSPORT TERRESTRE

DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT, DU  
TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE TANGER-TETOUAN-ALHOCEIMA

CAISSE POUR LE FINANCEMENT  
ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU  
DE TETOUAN

**AVIS RECTIFICATIF ET DE REPPORT  
DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°34/2021/CFR**

Le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan annonce que l'appel d'offres N° 34/2021/CFR relatif aux travaux de dédoublement de la RN.2 du PK77+000 au PK87+000 et d'un ouvrage d'art sur oued al Hamra au PK.87+000 de la RN2, Province de Tétouan, est rectifié et reporté pour la date du **24/12/2021 à 11 heures**.

Le reste est sans changement

N°10 674/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE DE MARRAKECH  
Division du Budget et des Marchés

المبادرة الوطنية للتنمية البشرية  
Initiative Nationale pour le Développement Humain

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 87/2021/INDH  
SEANCE PUBLIQUE**

Le 23 décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : **ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIEL AU PROFIT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS A LA COMMUNE OUAHATE SIDI BRAHIM A LA PREFECTURE DE MARRAKECH : (MARCHÉ ALLOTI)**:

-Lot 1 : MOBILIER, MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL DIDACTIQUE  
-Lot 2 : MATERIEL TECHNIQUE AUDIOVISUEL ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire et l'estimation des couts des prestations établis par le maître d'ouvrage, sont fixés à la somme de :

N° de Lot	Cautionnement provisoire	Estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage
Lot 1	15 000,00 DHS (QUINZE MILLE DHS)	499 656,00 QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT CINQUANTE SIX DHS T.T.C.
Lot 2	5,000,00 (Cinq Milles Dirhams)	282 667,20 DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE SIX CENT SOIXANTE SEPT DHS ET 20 CTS T.T.C.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

#### Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

#### • Les échantillons et catalogues:

Les échantillons et catalogues désignés dans le tableau ci-dessous :

	LOT N° 1	LOT N° 2
ECHANTILLONS	- 6 - 7 - 8 - 9 - 10 - 12 - 14 - 15 - 16 - 17 - 19 - 21 - 24 - 38 -	1 - 5 - 8 - 10 - 16 - 17 - 19 - 20 - 24 - 29 - 33 - 35 -
CATALOGUES	1 - 2 - 4 - 5 - 11 - 18 - 20 - 22 - 23 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 39 -	2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 9 - 11 - 12 - 13 - 14 - 15 - 18 - 21 - 22 - 23 - 25 - 26 - 28 - 30 - 31 - 32 - 34 - 36 - 37 -

exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au magasin du parc, au secrétariat général de la préfecture de Marrakech, au plus tard le **22 décembre 2021 à 14h00** (Heure limite pour le dépôt des échantillons et catalogues).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article **04** du règlement de consultation.

N°10 677/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم الجديدة

**جماعة زمور قرار رقم 29 بتاريخ 29 دجنبر 2021  
يقضي بإلغاء قرار رقم 206 بتاريخ 22 نونبر 2021  
لامتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2021**

لولوج لدرجات / مساعد إداري من الدرجة الأولى - مساعد إداري من الدرجة الثانية - تقني من الدرجة الأولى  
تقني من الدرجة الثانية - محضر الدرجة الثالثة - محضر من الدرجة الأولى - ومساعد تقني من الدرجة الثانية -  
متصرف وزارة الداخلية.

إن رئيس المجلس الجماعي لمدينة زمور

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان 1377 الموافق ل 24 فبراير 1958 المتعلق بالنظام الأساسي العام للوظيفة العمومية.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.15.85 الصادر في 20 من رمضان 1436 الموافق ل 07 يوليوز 2015 بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 113.14 المتعلق بالجماعات.
- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.060.1 الصادر في 7 ذي الحجة 1377 الموافق ل 26 يونيو 1958 بشأن زجر المش و الخداع في الإمتحانات والمباريات.
- بناء على المرسوم الملكي رقم 401.67 الصادر في 13 ربيع الأول 1387 الموافق ل 22 يونيو 1967 بمن نظم علم للمباريات و الامتحانات الخاصة بولوج أسلاك و درجات و مناصب الإدارات العمومية كما وقع تغييره و تميمه.
- بناء على المرسوم رقم 2.04.403 الصادر في 2 سبتمبر 2005 المتعلق بتحديد شروط ترفي موظفي الدولة في الدرجة و الإطار كما تم تغييره و تميمه.
- بناء على منشور السيد رئيس الحكومة رقم 16/2020 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 حول موضوع تنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية.
- بناء على القرارات الصادرة بتحديد اجراءات تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لولوج الدرجات المحددة في الجدول المرفق بهذا القرار.

**يقدر ما يلي**

**مادة فيدئة:**

يلغى قرار رقم 206 بتاريخ 22 نونبر 2021 الذي يقضي بإجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة موظفي جماعة زمور المستوفين للشروط النظامية للترقي في الدرجة برسم سنة 2021.

N°10 675/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
صالة إقليم الرحامنة  
مجلس إقليم الرحامنة  
رقم 2021/01

  
المجلس الإقليمي الرحامنة  
CONSEIL PROVINCIAL RHAMANA

**إعلان عن إعادة فتح باب الإلتحاق أو الإلتقال لشغل مناصب مالية  
شاغرة بالمجلس الإقليمي الرحامنة**

- بناء على الظهير الشريف رقم 1.58.008 الصادر في 4 شعبان (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي الوطني العمومية ، حسبما وقع تغييره و تميمه لا سيما الفصل 38 المكرر منه.
- وبناء على الظهير الشريف رقم 1.15.84 الصادر في 20 رمضان 1436 (07 يوليوز 2015) بتنفيذ القانون التنظيمي رقم 14-112 المتعلق بالمعاملات والأقاليم.
- بناء على المرسوم رقم 2.13.436 الصادر في 19 شوال 1436 (15 أغسطس 2015) بتحديد كيفية تحديد الفصل 38 مكرر من الظهير الشريف 1.58.008 الصادر في شعبان 1377 (24 فبراير 1958) بمثابة النظام الأساسي العام للوظيفة العمومية ، المتعلق بنقل الموظفين المنتمين الى الهيئات المشتركة بين الإدارات .
- بناء على المرسوم رقم 2.13.423 الصادر في 28 ربيع الأول 1435 (30 يناير 2014) بتحديد كيفية تطبيق الفصول 48 و 48 مكرر و 50 من النظام الأساسي العام المتعلق بالإلتحاق و إيداع الموظفين الملحقين.
- يعلن رئيس مجلس إقليم الرحامنة إلى علم كافة الموظفين والعاملين بالجماعات الترابية بالمملكة و الذين يتوفرون على خبرة 5 سنوات على الأقل في المجال المطلوب عن إعادة فتح باب الإلتحاق أو الإلتقال إلى المجلس الإقليمي الرحامنة وذلك حسب التخصصات المبينة بالجدول التالي :

العدد	التخصص أو مجال العمل	الإطار أو الدرجة
01	الهندسة المدنية	مهندس دولة
01	الهندسة المدنية	تقني درجة الثالثة
01	البناء	تقني درجة الثالثة
01	الأشغال	تقني درجة الثالثة
01	الصيانة والأنظمة المعلوماتية والشبكات	تقني درجة الثالثة
05		المجموع

على الراغبين في الإلتقال أو الإلتحاق إيداع ملفاتهم بمكتب الضبط التابع للمجلس الإقليمي الرحامنة أو بعضا عن طريق البريد إلى غاية **31 دجنبر 2021**

ويتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

- طلب خطي يحمل موافقة رئيس الجماعة الأصلية
- نسخة من بطاقة التعريف الوطنية
- صورة ذاتية مفصلة للمرشح تتضمن جميع المصالح التي اشتغل بها المعني بالأمر مرفقة بالتواريخ
- آخر قرار ترقية في الدرجة
- سيرة اختيار المرشحين المقبولين والمستوفين الشروط المطلوبة بعد إجراء مقابلة الإنتقاء التي ستشرف عليها لجنة خاصة .

وللمزيد من المعلومات يرجى الاتصال بإدارة مجلس إقليم الرحامنة الكائن مقرها بصالة إقليم الرحامنة أو الاتصال على الرقم التالي : **+212 524323426**

N°10 676/PA

**SOCIETE ACK LUX SARL AU**  
Constitution  
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 12/11/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE ACK LUX » SARL AU, Objet : IMPORTATION / DISTRIBUTION / NEGOCE, SIEGE SOCIAL: 276 BD IBN TACHFINE 3 EME ETG CASABLANCA, DUREE : 99 années CAPITAL SOCIAL : le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DH, divisé en Mille (1000) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MME SAISSE HASNAA à 1000 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MME SAISSE HASNAA.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 25/11/2021 sous le numéro de Registre de Commerce 523629 et n° de dépôt 801760.  
N° 10 679/PA

**SOCIETE PHARMACIE ZEROUAL ZIYANI SRAL AU**  
Constitution  
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 01/11/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE PHARMACIE ZEROUAL ZIYANI » SARL AU, Objet : (PHARMACIEN), SIEGE SOCIAL: GH 6 ENT 8 N°74 ANASSA A L CASABLANCA : 99 années CAPITAL SOCIAL : 1.817.000,00 DH, divisé en Mille (18170) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MR. ABDELILLAH LOUZA à 18170 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MR. ABDELILLAH LOUZA.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 26 Novembre 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 523779 et n° de dépôt 801965  
N° 10 680/PA

**SOCIETE PHARMACIE ABOUAB ESSALAM SRAL AU**  
Constitution  
1/ Aux termes d'un acte s.s.p en date du 21/10/2021, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont : DENOMINATION SOCIALE : « SOCIETE PHARMACIE ABOUAB ESSALAM » SARL AU, Objet : (PHARMACIEN), SIEGE SOCIAL: ESSALAM 2 LOT N°38 AHL LOUHLAM CASABLANCA : 99 ans. CAPITAL SOCIAL : 1.950.000,00 DH, divisé en Mille (19500) parts sociales, d'une valeur nominale de Cent (100,00) dirhams chacune, MME ENNAKI RACHIDA à 19500 parts, GERANCE : la société sera valablement engagée par la seule signature de MME ENNAKI RACHIDA.  
-Le dépôt légal a été effectué au greffe de tribunal De Commerce de Casablanca le 26 Novembre 2021 sous le numéro de Registre de Commerce 523743 et n° de dépôt 801949.  
N° 10 681/PA

**SOCIETE SOFA MOUSSE SARL AU**  
- Aux termes d'un acte s.s.p en date du 05/11/2021, l'associé de la société SOFA MOUSSE SARL AU, a décidé ce qui suit :  
- Augmentation du capital social en le portant de 500.000 à 1.500.000 dirhams par prélèvement sur le compte courant d'associé.  
- Mise à jour du statut.  
-Le dépôt légal a été déposé au greffe de tribunal de commerce de Casablanca le 23/11/2021 sous n° 1414.  
N° 10 682/PA

**SOCIETE «ETOILE MELK» SARL CONSTITUTION**  
Suite à un acte sous-seing privé en date du 12/11/2021 les propriétaires de la SOCIETE « ETOILE MELK », ont décidé la constitution d'une société ayant les critères suivants :  
• DENOMINATION : SOCIETE «ETOILE MELK» SARL-AU.  
OBJET : la distribution du lait, des produits laitiers, et les produits alimentaires. Et plus généralement toutes les opérations qui se rattachent aux objets précités.  
• SIEGE SOCIAL : 861 LOT AIN AGHBAL AHADAF - AZROU.  
• CAPITAL : 100.000,00 DHS, divisés en 1000 PARTS SOCIALES de 100,00 DHS chacune, toutes entièrement souscrites, libérées et réparties comme suit :  
Mr RACHID TEDHINA: 750 PARTS  
Mr JAOUAD KADIRI : 250 PARTS  
• DUREE : 99 ans.  
• GERANCE : Mr RACHID TEDHINA, gérant pour une durée illimitée.  
• ANNEE SOCIALE : commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué le 23/11/2021 au tribunal de première instance d'AZROU sous le n° 389, et immatriculée au RC sous le n° :1659.  
Pour extrait et mention  
N° 10 683/PA

**STE TRANS MOHAMED ZAROUAL CONSTITUTION**  
IP :50628861  
TP :31651771  
Aux termes d'un acte SSP. En date du 16/10/2021, il a été établi les statuts d'une société dans les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : STE TRANS MOHAMED ZAROUAL  
Forme juridique : Société à responsabilité limitée à association unique (SARL AU)  
Capital sociale : 100.000,00 dhs divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, attribuées à M. RABIA DRISSI.  
Siège social : GROUP AT-TAKADDOUN GH2-17, 2ème étage SIDI BERNOUSSI CASABLANCA  
Objet : l'objet de la société : TRANSPORT DE MARCHANDISES.  
Durée : 99 ans.  
Gérance : la société est gérée par Mr RABIA DRISSI pour une durée illimitée.  
- Le dépôt est effectué auprès du secrétariat greffier du tribunal de commerce de Casablanca en date 18/10/2021 S/N40671 immatriculée au registre de commerce de Casablanca S/N°523671.  
N° 10 684/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR WILAYA DE LA REGION MARRAKECH SAFI PREFECTURE DE MARRAKECH**  
Division du Budget

et des Marchés  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 88/2021/INDH SEANCE PUBLIQUE**  
Le 23 décembre 2021 à 10h00, il sera procédé au siège de la Wilaya de la région de Marrakech- Safi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres des prix pour : AMENAGEMENT D'UN STUDIO D'ENREGISTREMENT AU PROFIT DU CENTRE D'EPANOUISSEMENT DES JEUNES ET DES ENFANTS A LA COMMUNE OUAHATE SIDI BRAHIM A LA PREFECTURE DE MARRAKECH.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré du bureau des marchés au Secrétariat Général de la Préfecture de Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 000,00 DHS (Cinq Mille Dirhams).  
- L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de SOIXANTE SEPT MILLE SIX CENT QUATRE VINGT DHS T.T.C (67 680,00 DHS T.T.C.)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis, au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du secrétariat général de la Préfecture de Marrakech, Wilaya de la région de Safi;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique au portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de consultation.  
N° 10 685/PA

**ROYAUME DU MAROC MINISTERE DE L'INTERIEUR REGION MARRAKECH - SAFI**  
**PROVINE DE SAFI CERCLE DE GZOULA CAIDAT DE SOUIRA KEDIMA COMMUNE TERRITORIALE TOUABET**  
Avis d'appel d'offres Ouverts N° 09 et 10/2021  
Le lundi 27 Décembre 2021, il sera procédé dans la salle des réunions du siège de la commune territoriale Atouabet, à l'ouverture des plis relatifs les appels d'offres ouverts sur offres de prix pour :  
Appel d'offre: N09/2021 : l'ouverture des plis à 11h. L'affermage et l'exploitation des souks hebdomadaires (Had'Touabet et JemaaBerraket Lamine) droits d'entrée, étabes, emplacements, pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, le cautionnement provisoire est fixé à 18 000,00 DHS (dix-huit mille dirham), Estimation égal à :

100 000,00(cent mille dh) TTC  
Appel d'offre: N° 10/2021 : l'ouverture des plis à 12h. L'affermage depoids publics, et petits poids (Jel'bana), pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, le cautionnement provisoire est fixé à 13 000,00 DHS (treize mille dirham) Estimation égal à : 80 000,00(Quatre-vingt mille dh) TTC  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau du S-G de la commune Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du décret n:2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics, notamment les articles 27, 29,31.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la commune territoriale Touabet ;  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau de l'administration de la commune territoriale Touabet .  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés public.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article deux du règlement de consultation.  
• NB : Le montant de location est à payer au Percepteur collectif en une fois  
N° 10 686/PA

**إعلان عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم 2021 لفائدة الموظفين التابعين لميزانية جماعة أزور**

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
التيمة الجديدة  
جماعة أزور

تنظف جماعة أزور امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لولوج الدرجات المحددة في الجدول بعده مع عدد المناصب المتبقية بشأنها يشارك في هذه الامتحانات الموظفين المتمنون لجماعة أزور و المتوفرين على ستة سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في إطارهم الأصلي في تاريخ أول اختبار كتابي من سنة الإمتحان. تودع طلبات المشاركة في هذا الإمتحان بمصلحة الموظفين بقرع جماعة أزور إلى غاية 16 جينبر 2021 على الساعة الرابعة والنصف بعد الزوال. وفي إطار مواصلة التناهي الوقائية والإحترازية بغض انتشار جائحة كورونا فإنه تم تطبيق المنشور رقم 2020/16 بتاريخ 07 أكتوبر 2020 لتنظيم مباريات التوظيف و امتحانات الكفاءة المهنية.

المعامل	المدة	مواد الإمتحان	تاريخ و مكان و ساعة إجراء الإمتحان	عدد المناصب المتبقية بشأنها	شروط الترشيح	الاطار الترقية	الاطار الأصلي	
3	ثلاث ساعات	1-اختبار كتابي واحد 2-اختبار شفوي: تناقش فيه لجنة الإمتحان مع المترشح المواضيع الكتابية عند الإقتضاء و مواضيع أخرى تهم مهم و تخصص المترشح بهدف تقييم قدراته على ممارسة الوظائف أو المهام المرتبطة بالدرجة الممتحن بشأنها	يوم السبت 2021/12/18 بقرع جماعة أزور على الساعة التاسعة والنصف صباحا	1	يحدد عدد المناصب المتبقية بشأنها في حدود 13% من عدد الموظفين المستوفين الشروط	يقتح امتحان الكفاءة المهنية في وجه الموظفين المترشحين المتوفرين على ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في الاطار او الدرجة الأصلية في تاريخ أول اختبار كتابي من سنة الإمتحان	متصرف مساعد وزارة الداخلية	متصرف مساعد وزارة الداخلية
			1	مترشح الدرجة الثانية	مترشح الدرجة الثانية			
			2	مترشح الدرجة الثالثة	مترشح الدرجة الثالثة			
			1	مترشح الدرجة الرابعة	مترشح الدرجة الرابعة			
			1	مترشح من الدرجة الأولى	مترشح من الدرجة الأولى			
			1	مساعد إداري الدرجة الثانية	مساعد إداري الدرجة الثانية			
			2	مساعد إداري الدرجة الثالثة	مساعد إداري الدرجة الثالثة			
			10	مساعد تفتي الدرجة الثالثة	مساعد تفتي الدرجة الثالثة			

سنة الامتحان	آخر اجل لإبداع طلبات الترشيحات	تاريخ تنظيم الامتحان	تاريخ الإعلان عن نتائج الاختبارات الكتابية	تاريخ اجراء الاختبارات الشفوية	تاريخ المداولات	تاريخ الاعلان عن النتائج النهائية
2021	16/12/2021	18/12/2021 الساعة التاسعة والنصف صباحا	24/12/2021	29-28/12/2021	31/12/2021	05/01/2022

N°10 678/PA

« SOCIÉTÉ DES ENTREPÔTS FRIGORIFIQUES MAROCAINES COMPTE ETAT MAROCAIN » CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2021. J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir assister à la réunion, qui aura lieu au siège de la Société des entrepôts frigorifiques, ayant son siège social à Fès, Ain Kaddous le Samedi 18 Décembre 2021 à 10 Heures avec l'ordre du jour suivant :

- \* Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration.
- \* Lecture du rapport général du commissaire aux comptes.
- \* Approbation des comptes de l'exercice clos le 30.06.2021.
- \* Quitus aux administrateurs.
- \* Affectation du résultat de l'exercice.
- \* Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- \* Devenu des entrepôts frigorifiques de Fès et Meknès.
- \* Question diverses.

COMITÉ DIRECTEUR  
N° 10 690/PA

RAMESHTECH  
RC N°523917 / CASABLANCA

I) Aux termes d'un acte SSP il a été créé une SARL AU portant les caractéristiques suivantes :

- Activité : TECHNICIEN ET REPARATEUR DU MATERIEL INDUSTRIEL.
- Dénomination : RAMESHTECH.
- Siège : COMPLEXE RESIDENTIEL AL BADR GH 15-8 APT N°2 RDC ALAZHAR SIDI BERNOUSSI CASABLANCA.
- Capital : 10 000,00 DH, divisé en 100 parts de 100,00 DH chacune.
- Associe Unique : - Mr. CHOWDAM RAMESH BABU.
- Année Sociale : Année civile
- Durée de la société 99 ans
- Gérant :

- CHOWDAM RAMESH BABU de nationalité Indienne.  
II) Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 11/08/2020 sous le numéro 41034.  
N° 10 691/PA

ROYAUME DU MAROC  
FONDATION DE LA MOSQUEE  
HASSAN II DE CASABLANCA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
PUBLIC N°29/2021/DT  
Le Jeudi 23 Décembre 2021 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert public sur offres de prix concernant la maintenance complète (pièces et main d'œuvre) des ascenseurs de la Médiathèque et de l'Académie des Arts Traditionnels du Complexe de la Mosquée Hassan II de Casablanca.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse indiquée ci-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics et à partir de l'adresse électronique suivante : www.fmh2.ma.

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle tel que disponible sur le site susmentionné.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinq Mille (5.000,00 DH) Dirhams.  
Le montant de l'estimation des prestations est Trois Cent Quatre Mille Huit Cents Dirhams (304.800,00 DH).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au siège de la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca sis au Boulevard Moulay Youssef, Casablanca - Anfa ;  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Il est prévu une visite des lieux le Mardi 14 Décembre 2021 à 10 heures.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 10 692/PA

Royaume Du Maroc  
Ministère de la Santé et de la protection sociale  
Délégation du ministère de la santé et de la protection sociale à Tétouan  
Centre Hospitalier Provincial de Tétouan  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
Séance Publique  
N°26/2021

Le 23/12/2021 à 10 heures, il sera procédé ; dans la salle des réunions du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix concernant :  
\* L'Achat de Protoxyde d'azote pour le Centre Hospitalier Provincial de Tétouan.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 7 000,00 (Sept Mille Di-

rhams)  
Le montant d'estimation des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 144 000,00DH (CENT QUARANTE QUATRE MILLE DIRHAMS) (Toutes taxes comprises : TTC).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés du Centre Hospitalier Provincial de Tétouan  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les déposer par voie électronique, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation

des marchés publics.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 10 693/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM OUED NOUN  
PROVINCE D'ASSA-ZAG SG/DBM/SB  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°:11/2021/INDH  
Le 28 Décembre 2021 à 12 h00, il sera procédé, au siège du Secrétariat Général de la Province d'Assa-Zag à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offre de prix, pour le lot unique ventilé comme suit:  
Acquisition du matériel et des équipements d'un atelier de tapissage au profit de la coopérative Azwayhar.  
- Estimation du projet :155 964,00Dh(Cent Cinquante-cinqMille Neuf Cent Soixante Quatre Dh00 cts)  
- La caution provisoire : 6 000.00 Dh (Six mille Dh)  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Divi-

sion des budgets et marchés de cette Province.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27- 29 et 31 du décret n°2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau du Secrétaire général de cette Province.  
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom de Monsieur Le Gouverneur de la Province d'Assa-Zag.  
-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- soit procéder à la Soumission électronique.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par le règlement de la consultation.  
N° 10 694/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de la santé et de la protection sociale  
Direction Régionale de la Santé Fès-Meknès  
Délégation provinciale d'El Hajeb  
CHP ElHajeb



المملكة المغربية  
وزارة الصحة والصلامة الاجتماعية  
المندوبية الجهوية لوزار الصحة بجهة فاس مكناس  
مندوبية إقليم الحاجب  
المركز الاستشفائي الإقليمي للحاجب

**AVIS RECTIFICATIF CONCERNANT L'APPEL D'OFFRE OUVERT N°02/2022/CHP/ELH DU 20/12/2021**

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offre N°02/2022/CHP/ELH ayant pour objet : Gestion et traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques générés par Le Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb (Lot unique), que la date d'ouverture aura lieu le lundi 20/12/2021 à 10h.

N°10 687/PA

المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة كلميم واديس  
المندوبية الإقليمية للتعليم



**Avis Rectificatif**

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics, le Directeur Provincial de Guelmim, porte à la connaissance du public, que des rectifications sont introduites sur les avis publiés dans la libération du : 12/11/2021 n° 9464 Et Rissalat al oumma du : 12/11/2021 n° 11975 , concernant les appels d'offres ouverts comme suit :

N° AOO	RECTIFICATIONS
35/2021/BLDPMENG	Date d'ouverture des plis : 13/12/2021 au lieu de 02/12/2021. Heure ouverture des plis : 16H00 AU LIEU DE 12H30. Estimation des couts des prestations : 3 468 353.68 (Trois million quatre cent soixante huit mille trois cent cinquante trois dhs et 68 cts) au lieu de 4 220 114.40 (Quatre million deux cent vingt mille cent quatorze dirhams et 40 cts)

Les autres données restent les mêmes.

N°10 688/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION CASABLANCA SETTAT  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE DE BEN AHMED  
CAIDAT DE SIDI HAJJAJ  
COMMUNE DE SIDI HAJJAJ

**Avis D'ORGANISATION D'UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**  
N°... 2021

Suite A La Décision Du Président De La Commune De Sidi Hajjaj Sous Le Numéro 44/Date Le :08.10.2021.Concernant L'examen D'APTITUDE PROFESSIONNELLE.  
LA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ ORGANISE UN EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES COMMUNALES POUR ACCES AUX GRADES SUIVANTES :

GRADE	NBRE DE POSTE	CONDITIONS
ADJOINT TECHNIQUE 2eme GRADE	01	6ANS EN GRADE ADJOINT TECHNIQUE 3 EME GRADE
ADJOINT ADMINI. 1er GRADE	01	6ANS EN GRADE ADJOINT ADMINIS. 2 EME GRADE

L'examen D'APTITUDE PROFESSIONNELLE SE DEROULE AU SIEGE ADMINISTRATIF DE LA MAISON COMMUNALE DE SIDI HAJJAJ LE VENDREDI /31.12.2021 A PARTIR DE 8H30MATIN.

LES FONCTIONNAIRES AYANT LES CONDITIONS CITES CI-DESSUS DEVRONT PRESENTER UNE DEMANDE DE CANDIDATURE AU SERVICE DU PERSONNEL DE LA COMMUNE DE SIDI HAJJAJ AVANT LE /20.12.2021

N°10 689/PA

**FiduExpress**  
Cabinet de Travaux  
Comptables, Juridiques  
& Fiscaux

Aux termes d'un acte SSP du 27/10/2021 il a été établi les statuts d'une Société Sarl AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination: HI SUN MEDIA S.A.R.L AU  
Siège Social: RDC N°88 LOT AL AMANE-MO-HAMMEDIA.  
• **Objet** : Création de contenus audiovisuelle de films et vidéos, Montage des vidéos, Production audiovisuelle et Social media ;  
Capital Social : 100 000.00 DHS,  
Gérance : Mlle. BEN AL LOUCH IHSSANE  
Dépôt légal : Le dépôt légal et le RC ont été effectués au greffe du tribunal de MO-HAMMEDIA le 25/11/2021 sous les N°2443 et 29331  
**N° 10 695/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDATOUAOUIZERTH  
CTDE BIN EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 01 /2021 /CT.BIN  
EL/PAZ

Le 27 Décembre 2021 à 11H, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la Commune de Bin El Ouidane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
- Location de l'abattoir de la Commune de Bin El Ouidane année 2022.  
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : CinqMille dirhams (5.000,00)  
- Le prix estimatif est de : Six mille dirhams (6.000,00dh).  
- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau technique de la commune de Bin El Ouidane, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma).  
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.  
- Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune de Bin El Ouidane.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
• Soit les envoyer par courrier électronique conformément aux dispositions de la décision du ministre de l'économie et des finances n° 14-20 du 04-09-2014.  
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 d'arrêté de consultation.  
**N° 10 696/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAHLA  
CAIDAT BENI  
OUARINE  
EL GHARBA  
COMMUNE  
DE MATMATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01 /2021  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le : MARDI 28 DECEMBRE  
2021 à Dix heures du matin,  
il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Matmata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix (séance publique) pour la location en un « lot unique » du souk hebdomadaire khmiss sidi abdeljalil.  
Au titre de l'année 2022.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du patrimoine de la Commune Rurale de Matmata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Le cautionnement est fixé à Cinqante Mille DIRHAMS (50.000,00 DHS).  
Le prix d'ouverture est fixé à : sept cent quatre-vingt mille (780.000,00 DHS).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 08 Joumada I 1434 ( 20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du patrimoine de la Commune.  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.  
- N.B: Le bénéficiaire de la meilleure offre doit payer à la caisse du percepteur le prix total du loyer conformément au cahier de charges  
**N° 10 697/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
DGS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N°20/2021/B.P/PAZ  
Le 23 Décembre 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :  
\* Travaux d'achèvement ouverture des pistes reliant la RR 302 et douars Bougal et Bougal Aguerd à la CT Ait Bououlli, Province d'Azilal  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
DGS  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
N° 03 /2021 /CA  
(Séance publique)  
Le 24 Décembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant :  
Location du souk hebdomadaire de la commune Aguelmous sis au centre Aguelmous Province Khenifra pour une période de douze mois (12 mois) à compter de la date du début de l'exploitation.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés de la commune Aguelmous. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000.00 Dhs « Cent Cinqante Milles Dhs »  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Sept Cent Milles dirhams TTC (2.700.000,00 Dhs TTC)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) précité.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de Recettes de la commune

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAHLA  
CAIDAT BENI  
OUARINE  
EL GHARBA  
COMMUNE  
DE MATMATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01 /2021  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le : MARDI 28 DECEMBRE  
2021 à Dix heures du matin,  
il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Matmata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix (séance publique) pour la location en un « lot unique » du souk hebdomadaire khmiss sidi abdeljalil.  
Au titre de l'année 2022.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du patrimoine de la Commune Rurale de Matmata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE  
DE KHENIFRA  
COMMUNE  
AGUELMOUS  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° 03 /2021 /CA  
(Séance publique)  
Le 24 Décembre 2021 à 11 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Aguelmous à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant :  
Location du souk hebdomadaire de la commune Aguelmous sis au centre Aguelmous Province Khenifra pour une période de douze mois (12 mois) à compter de la date du début de l'exploitation.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés de la commune Aguelmous. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 150 000.00 Dhs « Cent Cinqante Milles Dhs »  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Millions Sept Cent Milles dirhams TTC (2.700.000,00 Dhs TTC)  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n°: 2-12-349 du 8 joumada I 1434 (20 mars 2013) précité.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service de la régie de Recettes de la commune

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
CERCLE DE TAHLA  
CAIDAT BENI  
OUARINE  
EL GHARBA  
COMMUNE  
DE MATMATA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° 01 /2021  
(SEANCE PUBLIQUE)  
Le : MARDI 28 DECEMBRE  
2021 à Dix heures du matin,  
il sera procédé dans les bureaux de la Commune de Matmata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix (séance publique) pour la location en un « lot unique » du souk hebdomadaire khmiss sidi abdeljalil.  
Au titre de l'année 2022.  
Le dossier d'appel d'offre peut être retiré au bureau du patrimoine de la Commune Rurale de Matmata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchéspublics.gov.ma>

Aguelmous.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Président de la commune.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail de marchés publics [www.marchéspublics.gov.ma](http://www.marchéspublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
**N° 10 699/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya région Dakhla oued Eddahab  
Province d'oued Eddahab  
Cercle el Argoub  
Commune territoriale d'Imlili

**Avis d'organisation des examens d'aptitude Professionnelle Au titre**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya région Dakhla oued Eddahab  
Province d'oued Eddahab  
Cercle el Argoub  
Commune territoriale d'Imlili

Le président du conseil communal IMLILI, annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle pour l'accès aux différents grades selon le tableau ci-dessous :

Grade Actuel	Grade d'accès	Date	Conditions de participation
Rédacteur 3ème grade	Rédacteur 2ème grade	28/12/2021	Le concours est ouvert aux rédacteurs 3ème grade ayant six ans d'ancienneté
Adjoint technique 3ème grade	Adjoint technique 2ème grade	30/12/2021	Le concours est ouvert aux adjoints techniques 3ème grade ayant six ans d'ancienneté

Les dossiers des concurrents doivent être déposés au bureau personnel avant le **20 décembre 2021** pour les rédacteurs et **21 décembre 2021** pour les adjoints techniques.  
**N°10 700/PA**

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة بني ملال - خنيفرة  
إقليم أزيلال  
دائرة فتوكاكة  
قيادة ايت تامليل  
جماعة ايت اومديس

**إعلان عن إجراء امتحانات الكفاءة المهنية لفائدة الموظفين المنتسبين لميزانية الجماعة الترابية ايت اومديس برسم سنة 2021**

تنظم جماعة ايت اومديس بمقر الجماعة (قاعة الاجتماعات) امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2021 لفائدة الموظفين التابعين للجماعة والمتوفرين على أقدمية 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية بهذه الصفة إلى غاية 31 دجنبر 2021 وذلك وفق ما هو مبين في الجدول التالي:

ملف الترشيح	عدد المناصب المتبارى بشأنها	تاريخ إجراء الامتحان	إطار الترقية	الإطار الأصلي
تودع ملفات الترشيح للموظفين المنتسبين للميزانية الجماعية بمقر الجماعة (مصلحة الموظفين).	01	25 دجنبر 2021	مساعد اداري الدرجة الاولى	مساعد اداري الدرجة الثانية
اخر أجل لإيداع الملفات هو: 2021/12/22	01	31 دجنبر 2021	تقني الدرجة الاولى	تقني الدرجة الثانية

**N°10 701/PA**



Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

ENLÈV-ENT	ARBRE CONIFÈRE	VOITURE À CHEVAL	POILU PRONOM	RÉSECT-ION	SYMBOLE DU BISMUTH	ZONÉ ARIDE	MÉGOTE
PEUR			GARANTIE D'ORIGINE				
	FIN DE VERBE	PRONOM ABÏME	HOMME DE MAIN				
CUBE BÉTA			INDEMN-ISER LITHIUM		LETTRES DE BERGSON		
FROUSSE			ON LE PREND POUR SAUTER			EN CATIMINI LISIÈRE	
ASSEZ BIEN	LOGE	USAGE					
	FIN D'ANNÉE		VOYELLES	TOÏSON		NOTE EN RESTE	
ÉPROUVÉS	PARTI À GAUCHE	FIN DE VERBE	TAXE DANSE CUBAÏNE				AMPHÉ-TAMÏNE
PRONOM	VIN SPEED		ANNÉE-LUMIÈRE		LETTRES DE ZENON	LA FIN DES LOÏSIRS	RÉCUSE
	VENU APRÈS LE TRAVAIL	REVUE EN SOMME					
BÈCHEUR			CONSEÏL D'ARTISTE				
MET EN MARCHÉ					À L'ENVERS CUBES		

Solution mots flechés d'hier

G	A	R	N	I	E	T	E	I	D
M	I	R	A	C	U	L	E	U	S
V	I	R	A	G	O	A	S	E	L
E	C	L	E	N	T	E	I		
A	I	R	O	N	T	O	B		
S	T	E	N	O	G	R	A	P	H
A	S	E	I	O	D	O	U	I	R
R	C	S	B	I	R	E			
A	R	R	E	T	E	E	R	I	M
A	X	I	O	M	E	S	U	D	E
I	M	I	S	O	S	I	E	N	
R	E	E	L	S	S	U	E	M	T

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétaire**  
Asmaa Tabaa

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Chady Chaabi  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki

Elkandoussi Elmardi

Youssef El Gahs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadli  
Latifa Mourib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaïter  
Fadwa Choukri

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab  
(Laâyoune)  
Abdelali Khallad  
(Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130 / 64

**Site web:**  
www.libe.ma

**E-mail:**  
Libération@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**المغرب OJD MAROC**  
2017  
www.ojd.ma

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						■
4		■					■			
5										
6		■		■	■					
7							■			■
8		■							■	
9				■						
10					■					

### HORizontalement

- Vindicative
- Insurrection – Eclot
- Ville – Loch d’Ecosse
- Amon – Petites charges – Direction
- Bouillonnement
- Aluminium – Encore brut
- Rations lactées – Tout à l’amphi
- Charme
- Négligea – Unité d’atlas
- Essais - Unique

### VERTICALEMENT

- Repos à l’école
- Réconciliant - Poussé
- Précis – Souche d’oreiller
- Avant l’agriculture
- Vieux do – En colle – Liant
- Vieux refus – Exactement ainsi
- Intente – Très court
- Fait des profs – Jaunisse
- Compétence – Gardé secret
- En les – Organe mondial – C’est beau !

## Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
	4	9		2		5		1						1	2			
				8	7						3			4	8	9	1	
		6	1					9	6	1		7						
	5			1		9		8	3	6	4	5						
1	3	8		4		6	7	2		5			1				3	
6		2		7				4					2	6	4			8
	7					1	8						9		7			6
				8	3				1	2	7	6			9			
5		1		9		3	6				5	1						
Difficile									Expert									
				8		1					3		2				1	
3	9				4				9			4						8
	1			5				2				7					2	
9		6	5						5	1	9		2					
	2	7		3		4	6						3					
						6	5	2				5		8	4			2
	5			7			3			8				6				
				2				7	8	1					9			7
		1		6						5			7		6			

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d’hier

Facile									Moyen								
9	5	8	7	3	2	1	4	6	1	5	7	2	9	3	4	6	8
2	4	1	5	8	6	9	7	3	2	8	9	6	4	7	3	5	1
3	6	7	4	1	9	8	2	5	6	4	3	1	5	8	9	2	7
8	9	2	6	4	3	5	1	7	9	7	8	5	6	4	1	3	2
6	7	5	9	2	1	3	8	4	4	1	2	7	3	9	6	8	5
1	3	4	8	7	5	2	6	9	3	6	5	8	1	2	7	9	4
7	1	6	3	9	8	4	5	2	7	9	4	3	8	5	2	1	6
4	2	3	1	5	7	6	9	8	8	3	1	4	2	6	5	7	9
5	8	9	2	6	4	7	3	1	5	2	6	9	7	1	8	4	3
Difficile									Expert								
6	9	7	4	8	2	5	3	1	1	5	9	7	3	6	8	4	2
3	2	4	7	1	5	8	6	9	2	4	7	8	1	9	5	3	6
8	5	1	3	6	9	2	7	4	3	8	6	2	4	5	1	9	7
1	6	9	2	7	8	3	4	5	9	2	8	1	5	4	6	7	3
2	4	5	1	9	3	6	8	7	5	6	4	3	2	7	9	1	8
7	8	3	6	5	4	9	1	2	7	3	1	6	9	8	2	5	4
9	1	6	5	3	7	4	2	8	8	7	5	9	6	3	4	2	1
5	3	2	8	4	1	7	9	6	4	1	3	5	8	2	7	6	9
4	7	8	9	2	6	1	5	3	6	9	2	4	7	1	3	8	5

## Solution mots croisés d’hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I	M	A	R	S	E	I	L	L	A	I	S	E
II	E	D	I	C	T	E	■	■	B	R	O	N
III	R	U	S	E	R	■	G	A	Y	A	L	S
IV	I	L	■	L	O	S	E	R	S	■	■	D
V	D	E	M	E	N	E	R	■	S	I	A	M
VI	I	S	A	R	■	G	E	N	A	N	T	E
VII	E	■	C	A	R	A	M	E	L	S	■	N
VIII	N	A	U	T	I	L	E	S	■	T	O	C
IX	N	I	L	■	V	E	N	T	R	A	L	E
X	E	L	E	M	E	N	T	A	I	R	E	S

# Sport

*Ballon d'Or*

## Et de sept pour Messi



Quel règne impérial! Sans partage, Lionel Messi a remporté le Ballon d'Or 2021, le septième pour l'Argentin et le premier de l'histoire du Paris SG, s'isolant un peu plus au firmament du football après avoir devancé lundi Robert Lewandowski et Jorginho. Le FC Barcelone, qui a vu partir la "Pulga" à Paris cet été, a toujours un trophée dans ses rangs puisque sa capitaine Alexia Putellas soulève le troisième Ballon d'Or féminin de l'histoire, et le jeune Pedri a remporté le trophée Kopa de meilleur jeune (moins de 21 ans).

Enfin, le gardien de l'Italie championne d'Europe, Gianluigi Donnarumma, remporte le trophée Yachine de meilleur portier.

Et de sept! Messi a déjà été sacré six fois auparavant (2009, 2010, 2011, 2012, 2015 et 2019) sous le maillot du Barça, qu'il a quitté en larmes cet été pour rejoindre le PSG, après 20 ans en "blaugrana".

"Je pense que j'ai obtenu ce trophée pour ce que nous avons réussi à faire à la Copa America", a estimé le lauréat. Cet été, il a guidé l'Argentine à son premier trophée depuis 28 ans, et le premier trophée majeur de "La Pulga" (La Puce) sous ce maillot, après quatre finales perdues, trois en Copa America (2007, 2015 et 2016), une en Coupe du monde (2014).

"Après m'être battu pendant des années et avoir trébuché fréquemment, j'y suis enfin arrivé", a souri Messi.

"Félicitations @leomessi, pour

cet autre Ballon d'Or. C'est certainement un juste hommage à un talent sans pareil", a écrit Pelé, la légende du football brésilien, sur les réseaux sociaux.

C'est aussi "une fierté pour moi d'être le premier joueur à le gagner avec le maillot du PSG", a ajouté Messi, avouant avoir "beaucoup profité de voir ma famille heureuse ce soir".

Son épouse Antonela et leurs trois garçons, vêtus de la même veste noire à paillettes que leur père, étaient au Châtelet.

C'est en effet un triomphe pour le PSG, qui touche le deuxième titre pour un club français après celui de Jean-Pierre Papin avec Marseille (1991).

Le Libérien George Weah, sacré en 1995, avait joué le premier semestre au PSG mais soulevé le trophée sous le maillot de l'AC Milan.

"C'est le septième pour lui, pour le club c'est le premier", a savouré le président parisien Nasser Al-Khelaïfi sur La Chaîne L'Équipe, félicitant "chaleureusement" Messi.

"C'est une immense fierté pour le club qu'un de nos joueurs décroche le titre le plus prestigieux et le plus convoité. C'est grand pour lui, pour le club, pour la ville et pour le football français, pas seulement pour le PSG", a insisté le dirigeant qatarien.

Le prix de "Gigio" Donnarumma embellit encore la soirée parisienne.

Gala maussade en revanche pour Cristiano Ronaldo, "seulement" sixième de l'édition 2021, et

qui a boudé la cérémonie présentée par Didier Drogba et Sandy Heribert et maugrée sur son compte Instagram, écrivant tout de même: "J'envoie toujours mes félicitations à ceux qui gagnent".

Avec cinq trophées, le Portugais prend du retard dans sa compétition avec Messi et les années filent, rendant de moins en moins probable que l'Argentin soit rattrapé.

Lewandowski aussi est déçu. Il ne deviendra pas cette année le premier Ballon d'Or polonais. Le buteur du Bayern a probablement raté le coche quand France Football a décidé de ne pas attribuer son prestigieux trophée en 2020, année tronquée par l'épidémie de Covid-19.

Fair play, Messi lui a lancé de la scène: "Tu l'as mérité l'an passé, j'espère que France Football va te le donner parce que tu mérites de l'avoir chez toi".

Lewandowski se console aussi avec le prix de meilleur buteur de l'année, créé pour cette édition par France Football.

"Je suis très honoré par ce trophée, je sais ce que veut dire être là sur le terrain, être un buteur, parvenir à ses fins", a dit Lewandowski.

Benzena aussi a rêvé du Ballon d'Or. Longtemps annoncé parmi les favoris, il termine au pied du podium (4e), de loin son meilleur classement.

La troisième place est occupée par l'Italo-Brésilien Jorginho, milieu défensif de l'Italie et de Chelsea (désigné club de l'année par le jury), et vainqueur à ce titre de

l'Euro et de la Ligue des champions cette année.

Le Ballon d'Or féminin lui a couronné la capitaine du FC Barcelone et gagnante de la Ligue des champions féminine, Alexia Putellas.

"Alexia", le nom sur son maillot, succède à la Norvégienne Ada Hegerberg, première lauréate de l'histoire en 2018, et à la championne américaine et icône militante Megan Rapinoe (2019).

Putellas (27 ans) devance sa coéquipière Jennifer Hermoso et leur victime en finale de C1, l'Australienne de Chelsea Sam Kerr.

L'Italien Gianluigi Donnarumma aussi a collectionné les trophées cette année. Champion

d'Europe avec l'Italie, meilleur joueur de l'Euro-2020, il a aussi remporté le trophée Yachine de meilleur gardien. "C'était une année incroyable pour moi", a souri le géant "Gigio".

Enfin le trophée Kopa de meilleur jeune, où 32 anciens Ballons d'Or votent, a récompensé Pedri (19 ans). Mais le prodige espagnol est encore loin des sept perles de Messi, qui imagine déjà la quête d'un 8e Ballon d'Or.

"Je n'avais pas pensé au sixième, au septième, au huitième... J'ai très envie de commencer cette étape dans ma vie au PSG et d'atteindre de nouveaux objectifs", a conclu le maître absolu du football mondial.

### Lothar Matthäus

#### *Je n'y comprends plus rien*

"Honnêtement je n'y comprends plus rien", a lâché lundi soir Lothar Matthäus, Ballon d'Or 1990, choqué de voir la récompense suprême échapper à Robert Lewandowski au profit de Lionel Messi, sacré pour la septième fois.

"Avec tout le respect que je dois à Messi et aux autres grands joueurs nommés, aucun ne l'avait autant mérité que Lewandowski", a lâché le champion du monde 1990, aujourd'hui consultant vedette sur Sky/Allemagne.

Le Bayern Munich, qui espérait fermement voir son buteur enfin couronné, a réagi avec fair play, tout en soutenant Lewandowski: "Pour nous, tu es quand même le meilleur!", a tweeté le club à l'adresse du Polonais.

Oliver Kahn, président du directoire, a estimé que "Lewandowski aurait tout autant mérité le Ballon d'Or que son trophée de meilleur buteur, parce qu'il est absolument performant au plus haut niveau depuis des années. Félicitations néanmoins à Lionel Messi!".

"Même sans le Ballon d'Or, Lewy est depuis longtemps arrivé sur l'Olympe des grands du football", poursuit Kahn. "Il sera encore un candidat (au Ballon d'Or) dans les années à venir."

10<sup>ème</sup> édition de la Coupe arabe des nations au Qatar

# Epreuve palestinienne d'entrée pour le Onze national A'

**L**e Onze national A' entamera aujourd'hui les péripéties de la 10<sup>ème</sup> édition de la Coupe arabe des nations, épreuve placée sous l'égide de la FIFA dont les débats se déroulent jusqu'au 18 décembre au Qatar.

Pour son match inaugural de la poule C, l'EN affrontera à partir de 17 heures son homologue palestinienne. Sur le papier, tout laisse croire que la balance pencherait du côté de la sélection marocaine mieux outillée que son adversaire du jour au vu de leurs effectifs respectifs.

À ce propos, le sélectionneur national a dépeché pour ce rendez-vous une armada d'internationaux, évoluant

aussi bien dans la Botola que dans les championnats du Golfe ou encore d'Égypte. Des joueurs qui piaffent d'impatience afin de donner le meilleur d'eux-mêmes dans l'espoir d'aller le plus loin possible dans cette Coupe et, bien entendu, de briller de mille feux et pourquoi pas décrocher des contrats juteux.

L'objectif tracé donc est des plus clairs : gagner ce trophée que leurs prédécesseurs avaient remporté lors de l'édition saoudienne disputée en 2012. En tout cas, c'est le sentiment que nourrit tout le groupe à commencer par le sélectionneur national Lhoucine Amouta qui, dans une déclaration au site officiel de la FRMF, avait souligné qu'«

en prenant part à une compétition, l'objectif doit être de faire bonne figure et d'être sacré ».

Des ambitions légitimes, mais un tournoi de cette envergure, étant une sorte de répétition générale avant le Mondial, exige une bonne entame de l'équipe nationale en vue de poursuivre le reste du parcours dans de bonnes dispositions, sachant que les deux prochains matches de cette phase de poules seront beaucoup plus corsés, face respectivement à l'équipe A de la Jordanie samedi prochain et au Onze olympique saoudien le 7 décembre.

Outre la rencontre Maroc-Palestine, trois autres matches sont programmés pour cette journée de mercredi. La

deuxième rencontre du groupe C opposera l'Arabie Saoudite à la Jordanie à partir de 17 heures, alors que pour le compte de la poule D, l'Algérie croisera le fer avec le Soudan (11h00) et l'Égypte donnera la réplique au Liban (14h00).

Il convient de signaler en dernier lieu que les deux premiers de chaque groupe décrocheront le ticket des quarts de finale, tour qui aura lieu les 10 et 11 décembre. Quant aux rencontres du dernier carré, elles auront lieu le 15 décembre, tandis que le match de classement et la finale sont prévus le 18 dudit mois, sachant que le vainqueur de cette édition empochera la coquette somme de 5 millions de dollars.

**Mohamed Bouarab**

## Les stades du tournoi

Les matches de la Coupe arabe des nations se dérouleront dans six des huit stades qui abriteront le prochain Mondial, à savoir Al Bayt à Al Khor, Al Janoub à Al Wakra, alors que la capitale Doha accueillera des rencontres à Ras Abu Aboud et Al Thumama. Les autres matches se tiendront dans les stades de la Cité de l'éducation et d'Ahmad ben Ali à Al-rayane.



## Détection "semi-automatisée" du hors-jeu

*De nouveaux tests prévus à la Coupe arabe*

**D**e nouveaux tests de la technologie semi-automatisée de détection du hors-jeu sont prévus à la Coupe arabe de football, au Qatar, a annoncé lundi la FIFA.

«Les derniers tests de la technologie semi-automatisée de détection du hors-jeu à la Coupe arabe de la FIFA 2021 sont les plus importants à ce jour», selon le responsable de l'arbitrage de la FIFA, Pierluigi Collina, cité par un communiqué de l'instance mondiale.

Destinée à fiabiliser et accélérer la dé-

tection des hors-jeu, cette technologie a déjà été expérimentée "en Allemagne, Espagne et Angleterre", mais attendait son baptême lors d'une compétition entière, selon Johannes Holzmüller, responsable de l'innovation au sein de l'organisation.

Il s'agit de disposer "10 à 12 caméras" sous le toit de chaque stade, pour suivre les joueurs et aider les arbitres à apprécier deux points cruciaux: le moment où le ballon est passé ou touché, et la position de chaque partie du corps des joueurs impliqués par rapport à la ligne imaginaire de hors-jeu.

Les données collectées seront transmises quasiment en temps réel à la cellule d'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), la décision finale revenant toujours à l'arbitre lui-même, rappelle l'instance du football.

En effet, à la différence de la "technologie sur la ligne de but", qui détermine avec certitude l'entrée du ballon dans la cage, les sanctions du hors-jeu ne peuvent être intégralement automatisées, souligne le chef de l'arbitrage au sein de la FIFA.

"La décision est prise après avoir analysé non seulement la position des joueurs, mais aussi leur implication dans le mouvement. La technologie -aujourd'hui ou demain- peut tracer une ligne mais l'évaluation d'une interférence avec le jeu ou avec un adversaire reste entre les mains de l'arbitre", explique-t-il dans une vidéo diffusée par l'organisation.

Si les tests s'avèrent concluants, l'objectif est d'introduire cette innovation lors du Mondial-2022 au Qatar (21 novembre-18 décembre), comme l'avait laissé entendre en octobre Arsène Wenger, le directeur du développement du football à la FIFA.



## En chiffres

**L**'équipe nationale irakienne détient le titre de la sélection la plus couronnée de la Coupe arabe, avec quatre trophées remportés en 1964, 1966, 1985 et 1988.

L'Arabie Saoudite se classe deuxième avec deux titres décrochés en 1998 et 2002, tandis que l'Égypte, le Maroc et la Tunisie ont remporté un seul titre chacun.

Le Koweït et l'Arabie Saoudite sont les pays qui ont organisé le plus d'éditions (2) et seront rejoints par le Qatar pays hôte de la 10<sup>ème</sup> Coupe arabe.

La dernière équipe à avoir remporté la Coupe arabe est le Maroc en 2012.

Les équipes jordanienne et koweïtienne arrivent en tête de liste des sélections ayant le plus participé à cette Coupe, avec huit participations, suivies du Liban (7), de la Syrie et de l'Arabie Saoudite (6).

L'Irak, le pays le plus titré, a participé à cinq reprises à cet événement footballistique et a dominé la liste des équipes ayant remporté le plus de victoires, avec 16 matchs gagnés et une seule défaite.

Le buteur de la compétition est le Libyen Ali Al Baski, avec 10 réalisations, suivi du Saoudien Abid Daoussari (8 buts).

L'équipe nationale syrienne est celle qui a perdu le plus de matchs de finale (1963, 1966 et 1988), suivie de la Libye (1964, 2012) et du Bahreïn (1985 et 2002).

Le Bahreïn a connu le plus de défaites (21) en cinq participations, neuf matchs nuls et trois victoires.

## Des déchets des restaurants parisiens transformés en compost et en méthane

Des restes qui servent de matière première énergétique et agricole: Moulinot, une entreprise de l'économie sociale et solidaire de la banlieue parisienne recycle des déchets de la restauration pour fabriquer du gaz et du compost.

La collecte est réalisée grâce à une grosse trentaine de camions roulant au gaz naturel (GNV) ou au bioéthanol, qui acheminent des épluchures et des repas non finis d'environ 1.600 restaurants de la région parisienne vers le site de l'entreprise à Stains (Seine-Saint-Denis). Il faut ensuite "écarter les erreurs de tri, la fourchette, la charlotte de cuisine, le Tetra Pack qui est oublié" grâce à un déconditionneur équipé d'une trémie de récupération de la matière organique, explique à l'AFP le fondateur Stéphane Martinez, lui-même un ancien restaurateur qui s'est lancé dans le recyclage il y a huit ans.

Parmi les établissements avec lesquels Moulinot travaille, "celui duquel nous sommes le plus fiers, c'est l'Elysée", avec de nombreux restaurants indépendants, et de

grandes enseignes de la restauration scolaire et hospitalière, énumère M. Martinez.

Pour 20% de son activité, l'entreprise a aussi des partenariats avec des collectivités et l'agence métropolitaine des déchets ménagers d'Ile-de-France, le Syctom.

"Depuis deux ans, on travaille avec Moulinot qui traite tous les déchets alimentaires. On a une collecte qui est organisée une fois par semaine", rapporte Damien Boudier, le chef du restaurant Bisac dans le centre de Paris.

ça coûte "17 euros la collecte par semaine", explique le restaurateur qui trouve que c'est "minime par rapport à la quantité de déchets que ça représente".

Pour le chef cuisinier, "si on met ça en moins dans les déchets ménagers, c'est un petit pas pour l'humanité et un grand geste pour l'homme". Moulinot profite de l'évolution de la législation qui oblige depuis 2012 les professionnels produisant plus de 120 tonnes de biodéchets à les faire valoriser, un seuil qui a été abaissé à 10 tonnes en 2016.

Mieux, la généralisation du tri



à la source des biodéchets, y compris chez les particuliers, est prévue pour 2025.

Une fois triés et filtrés, les restes alimentaires sont chauffés et filtrés pour obtenir une "soupe" organique chargée dans des camions citernes qui livrent cinq agriculteurs partenaires en Seine-et-Marne et qui l'utilisent dans des méthaniseurs.

"Ils vont en faire du gaz pour une partie, et de l'autre, ça va partir sur une plateforme de lombricompostage où on va en faire du

compost pour nourrir les sols", détaille M. Martinez.

En 2013, il a démarré son activité par une opération pilote soutenue notamment par l'agence de la transition écologique Ademe et le Syctom, et grâce à un financement de l'association France Active qui finance des projets dans l'économie sociale et solidaire (ESS).

France Active indique avoir investi 1,3 million d'euros dans Moulinot, qui lui ont également permis de lever 1,1 million d'euros

via un fonds commun de placement de Mirova, soit 2,4 millions au total.

Le développement rapide de l'entreprise s'est toutefois brutalement arrêté avec l'irruption de l'épidémie de Covid-19, qui a entraîné la fermeture des restaurants, tarissant la source de matière première pour le recyclage.

Le volume de déchets traité durant le premier confinement du printemps 2020 a été réduit de 92% mais le chômage partiel et un prêt garanti par l'Etat d'un million d'euros ont permis à l'entreprise, qui avait en réserve une levée de fonds de 4 millions d'euros réalisée en 2018, de tenir alors que son activité n'a retrouvé son niveau d'avant-crise qu'en septembre.

La crise sanitaire "nous a permis de sortir un peu la tête du guidon et de se dire qu'on a un vrai savoir-faire" pour amener des solutions de recyclage aux territoires, selon le président de Moulinot qui va ouvrir prochainement un nouveau site à Réau, en Seine-et-Marne, avec les agriculteurs partenaires, et en projetant un autre à Bordeaux.

## Recettes

### Salade de riz

#### Ingrédients (4 personnes):

Un bol de riz cuit à l'eau et au sel  
Mais  
Thon  
Mayonnaise  
Sel poivre  
Huile

#### Préparation:

Dans un faitout mélangez tous les ingrédients... Mettre au frais servez.



## Des robots miniatures comme aide pédagogique dans les écoles maternelles

Séoul a lancé un projet pilote consistant à déployer des robots miniatures en tant qu'outils pédagogiques dans les écoles maternelles pour, selon le gouvernement municipal, aider à préparer la prochaine génération à un avenir de haute technologie.

Dites bonjour à "l'Alpha Mini": haut de 24,5 centimètres, l'engin peut danser, réciter des histoires, mener des karaokés et même enseigner des mouvements de kung-fu aux enfants qui miment ses pompes.

"Les robots stimulent la créativité des enfants", a assuré à l'AFP l'enseignant Lee Ga-yoon lors d'une visite de la crèche Maru, lumineuse et animée, à Séoul.

Le robot peut cligner des yeux et ses pupilles se dilatent et forment un cœur quand une conversation est engagée avec lui.

Avec une caméra sur son casque, il prend des photos qui sont instantanément envoyées sur une tablette pour être visualisées, et analysées.

"A l'avenir, savoir comment gérer l'intelligence artificielle et ses outils connexes sera très important", a déclaré à l'AFP Han Dong-seong, de la division



des soins aux enfants du gouvernement de Séoul.

Les robots sont actuellement testés dans 300 écoles maternelles - accueillant généralement des enfants âgés de trois à six ans - de la capitale du pays.

Selon M. Han, cette "expérience aura un effet durable" tout au long de la vie des enfants.

L'Alpha Mini a été adopté comme partie intégrante du programme quotidien de la classe d'élèves de quatre à cinq ans de Maru, sa capacité à "péter" sur commande étant un point fort de la récréation.

"Lorsque je lui demande de chanter, il chante bien. Je lui dis de danser et on danse ensemble", partage Lee Ga-yoon, 5 ans.